

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Saint-Paul
Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse

LA LIBERTÉ

ANNONCES
AGENCE DE PUBLICITÉ
HAASENSTEIN & VOGLER
Rue St-Pierre
FRIBOURG

ABONNEMENTS
Suisse... Fr. 1 50
Etranger... 2 80

PRIX DES ANNONCES
Fribourg, canton 15 cent.
La Suisse... 20
L'Étranger... 25

Journal politique, religieux, social

Nouvelles du jour

Edouard VII fera demain matin, mardi, à 11 heures, son entrée à Berlin.

Le roi d'Angleterre devait cette visite à son neveu Guillaume II, et il n'aurait pu la différer beaucoup plus longtemps sans que l'Allemagne vit dans cet ajournement un manque d'égard.

Mais Edouard VII se rend en Allemagne accompagné d'un ministre et de très hauts fonctionnaires. Faut-il en conclure à l'importance effective de sa démarche? Il revient en cela à une tradition qui avait été un peu abandonnée depuis quelque temps, et, en la reprenant, le roi d'Angleterre veut donner à sa démarche un caractère de solennité qui flattera son neveu et tous les Allemands.

On ne doit attendre rien d'autre de cette entrevue des deux souverains. Les deux peuples entretiennent des rapports le plus souvent hostiles mais qui consentent de temps en temps à redevenir polis. La diplomatie anglaise veut isoler l'Allemagne, et l'Allemagne veut avoir une flotte aussi forte que la flotte britannique. Toutes les grâces que se feront les souverains n'empêcheront pas le fossé qui sépare les deux nations de s'élargir.

La Turquie, tout en acceptant en principe de discuter les propositions russes pour le règlement de son différend avec la Bulgarie, vient de faire une contre-proposition, qui modifie à son avantage le projet financier de M. Isvolski.

Le gouvernement russe discute actuellement le nouveau plan financier turc.

Le ministère italien a décrété, samedi, la dissolution de la Chambre; les élections générales sont donc imminentes. Il est probable qu'elles auront lieu à la fin du mois de mars. La propagande électorale sera intense dans toute l'Italie, car la franc-maçonnerie va faire un suprême effort pour reprendre les rênes du pouvoir qui lui ont échappé pendant la dernière législature.

Les prochaines élections auront ainsi une physionomie très nette; elles se feront pour ou contre la franc-maçonnerie. La politique étrangère n'y interviendra guère, malgré le mécontentement général qui se fait jour contre la Triple et l'Autriche en particulier. Des questions plus graves et plus tangibles pour le peuple décideront du sort du ministère actuel. M. Giolitti, dont on a annoncé la retraite, ne quittera son poste que si les élections lui sont contraires. Or, tout fait prévoir que la future Chambre ne différera guère de celle qui vient de disparaître. Malgré la coalition des franc-maçons et des socialistes, qui, y a quelques années, étaient violemment hostiles à la franc-maçonnerie, M. Giolitti retrouvera sa majorité. Les catholiques et les modérés uniront leurs efforts partout où ils seront sûrs de battre les candidats du bloc. Il est très probable que la future Chambre sera en grande majorité conservatrice.

La Société de patronage « La Reine-Hélène », fondée pour secourir les orphelins de la Sicile et de la Calabre, déclare qu'elle a chargé le préfet de Florence de procéder à une minutieuse enquête au sujet des agissements des vaudois. Le préfet a répondu qu'aucun orphelin n'a été recueilli dans les instituts de la secte à Florence. Le préfet de Turin a fait la même réponse pour ce qui concerne le Piémont.

Le Corriere d'Italia prend acte de ces déclarations, mais il demande où sont les orphelins qui ont été recueillis,

les premiers jours après la catastrophe, par les émissaires des vaudois, car ce fait est certain. Le Corriere demande que le Patronage, auquel une loi extraordinaire d'Etat a confié les orphelins, fasse des recherches dans toute l'Italie pour retrouver ceux que les pasteurs vaudois ont recueillis, favorisés par une dame de la secte des vaudois faisant partie du sous-comité.

Le correspondant du Corriere della Sera se plaint de la lenteur avec laquelle on procède aux travaux de déblaiement et de construction des baraques à Messine. Jusqu'ici le bois manquait; à l'heure actuelle, il y en a des montagnes. Depuis une semaine, des vaisseaux italiens, anglais, autrichiens en apportent des chargements considérables. Le port en est encombré: on a dû interdire l'usage des torches la nuit, afin d'éviter les incendies.

Mais les baraques ne se construisent pas. Celles qui existent déjà, soit une vingtaine, ont été construites par la troupe. Puis le ministère des travaux publics a envoyé des fonctionnaires qui ont pris la direction de la tâche. Ce sont gens de bonne volonté, mais sans préparation et s'en tenant strictement aux ordres qu'on leur a donnés. Jusqu'ici ils n'ont fait que planter des pieux, relever des plans, parcourir le terrain en long et en large. En attendant, les survivants habitent des baraques tout à fait primitives, faites de matériaux et de débris trouvés parmi les ruines.

Il est vrai que la main d'œuvre manque. Décision a été prise de n'employer que les habitants de Messine pour déblayer et reconstruire la ville; or ceux-ci ne sont pas poussés au travail. Ils ont des vivres en abondance et pas de concurrents. D'autre part, les travaux sont mis au concours et les entrepreneurs, profitant de la situation, émettent des prétentions exorbitantes.

Il faudrait à Messine un homme énergique, muni d'amples pouvoirs, « une autorité absolue », dit le Corriere, qui pût commander et se faire obéir et qui, sa tâche achevée, en rendrait compte au pays, en bloc. Mais on ne veut pas un régime exceptionnel qui seul pourrait remédier à une situation exceptionnelle. L'état de siège a été vivement critiqué par l'opinion publique, et le gouvernement l'a supprimé en fait sinon en droit. Aujourd'hui personne n'est plus responsable; chacun se retranche derrière un règlement et la machine bureaucratique pèse lourdement sur les ruines de Messine.

Dans quelques jours vont arriver à Messine trois mille baraques américaines avec les ouvriers pour les monter. Ce sera le premier noyau de la nouvelle cité. « Voilà qui est humiliant pour les Italiens, dit encore le Corriere; les Américains ont pu construire et transporter en Sicile des milliers de baraques pour loger 30.000 personnes en moins de temps qu'il n'en a fallu aux Italiens pour en élever une. »

On gaspille un million par mois à entretenir dans le port de Messine les grands vaisseaux transatlantiques, qui abritent quelques survivants; beaucoup d'officiers et une foule de fonctionnaires. On pourrait avec cet argent construire des baraques dans toute la Calabre.

L'autre semaine, a été réuni, pendant deux jours, à Vienne, le congrès des corporations d'artisans catholiques. Il a compté plusieurs milliers de participants. Ces corporations comprennent en Autriche environ 90.000 membres et sont très vivantes.

Dernièrement, la Fédération de la libre pensée, dans le Grand-Duché de Luxembourg, s'est mise en mouvement pour demander la séparation de l'Eglise et de l'Etat. La Chambre a dû s'occuper de cette question dont

elle avait été nantie par une pétition, couverte de signatures recollées.

Le ministre d'Etat Eyschen, par un libéralisme blâmable, ne donna pas tort aux pétitionnaires. En fin de compte cependant il repoussa leur demande par raison d'opportunité. Il faut relever dans son discours le passage intéressant où il a parlé de la séparation en France. Il a raconté qu'il avait eu une entrevue avec M. Combes, qui lui a expliqué que la séparation avait été possible en France parce que l'indifférence y était arrivée à son point culminant. Mais, a ajouté M. Eyschen, le Luxembourg n'est pas logé à la même enseigne; il serait donc imprudent d'inaugurer une politique tendant à la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

La vie économique

EN ALLEMAGNE

(De notre correspondant de Berlin.)

L'année 1908 fut pour l'Allemagne une année de dépression. Sans doute, l'ébranlement profond de 1900-01 ne s'est pas reproduit. Ce ne fut pas une année de crise dans toute la force du terme, mais une année difficile, en partie pernicieuse, pour les entreprises petites et moyennes.

Les principales domaines de l'industrie nationale n'ont pas beaucoup souffert, jusqu'ici, du marasme des affaires. Les industries du fer et du charbon, de l'électricité et de la banque continuent à se trouver, malgré tout, en bonne posture. La raison en est que, dans ces industries, un fort mouvement de concentration, qui s'accroît depuis dix ans, a fait de l'entreprise monstre le type d'exploitation. Naturellement ces industries bénéficient dès lors de tous les avantages qu'ont, en temps de crise, les grandes entreprises sur les petites. Les frais généraux moindres, l'utilisation plus rationnelle des forces et des instruments disponibles, la plus grande facilité de s'adapter aux oscillations du marché, la possibilité de compenser des pertes par de plus grands profits dans d'autres affaires, voilà, à titre d'exemples, autant d'avantages des grands établissements sur les petits. Mais la plus grande de ces supériorités, celle qui fonde surtout la puissance trop grande des établissements monstres, consiste dans le contrôle des affaires qui résulte du fait de la concentration. Ainsi les grandes banques accaparent toutes les affaires de quelque importance en menaçant les banquiers de province, qui ne voudraient pas céder, de refuser l'achat de leurs lettres de change. Dans l'industrie électrique, les grandes maisons s'arrangent pour se partager les sous-missions.

Même dans les branches où la domination d'un petit nombre de grands industriels ou de grands commerçants n'a pas atteint ce degré, leur prépondérance s'affirme par une plus grande facilité de se procurer des capitaux, et par le contrôle qu'ils exercent sur les marchés des matières premières et des produits. La concentration du crédit, le développement inouï des grandes banques pendant les dernières années ont provoqué un état de choses qui est en opposition directe avec les besoins réels du commerce et de l'industrie. Il est en effet beaucoup plus difficile aujourd'hui à un fabricant ou à un marchand isolé de se procurer des capitaux qu'à une Société par actions; et cette difficulté est, encore une fois, infiniment plus grande pour une petite Société que pour une grande, pour une entreprise quelconque que pour celles des grandes industries du fer, de la houille ou de l'électricité.

La concentration des banques et la disparition simultanée d'un grand nombre de petits établissements de province ont amené cet état de choses malsain. En même temps, des capitaux énormes ont pénétré, depuis

dix ans, par l'intermédiaire des grandes banques, dans les mines et les exploitations électriques. Lorsque, au courant de 1908, la dépression des affaires commença à se faire sentir, les établissements monstres des industries minière, métallurgique et électrique étaient tellement bourrés de capitaux qu'ils purent se faire les bailleurs de fonds de leurs propres banquiers. Les grandes usines minières Krupp, de Wendel, Ravenel, etc. procurèrent de l'argent à leurs banquiers en s'adressant directement au public par l'émission d'obligations. Deux grands établissements électriques, les Lahmeyerwerke et le groupe Siemens-Schuckert, firent un pas de plus; ils créèrent des banques fiduciaires pour ouvrir à leurs clients les plus importants des crédits nécessaires afin de se faire payer d'eux! Engagés de la sorte dans la voie des hypothèques, les grands consommateurs d'électricité ne manqueront pas d'être absorbés tôt ou tard par leurs fournisseurs.

Sans doute, l'année 1908 a vu, dans une série de domaines, des progrès dans le sens de la concentration ou, si l'on préfère, vers la socialisation future des principales industries nationales. Cartels, fusions, ententes, se sont formés dans les industries chimique et métallurgique. Les deux grandes sociétés de navigation, la « Hamburg-America-Linie » et la « Norddeutscher Lloyd », se sont entendues pour se partager le trafic dans l'Atlantique et en Extrême-Orient. Mais le mouvement contraire, la décentralisation et les tentatives pour se défaire de tout contrôle des unions patronales, a été plus prononcé encore. C'est ainsi que les puissants syndicats du fer se sont écorchés, les associations internationales de l'aluminium et des tuyaux se sont dissoutes, la concentration financière la plus puissante, celle de la « Dresdner Bank » et du « A. Schaffhauser Bankverein », s'est rompue. Dans les industries houillère, électrique ou de la potasse, les cartels craquent et sont près de s'effondrer. La réaction contre la toute puissance des ententes de producteurs s'est affermie considérablement parmi les acheteurs. Tantôt les vendeurs au détail ont imposé au fabricant la réduction de ses ventes directes au consommateur, tantôt ils ont empêché la formation des cartels; les coopératives de consommation sont en progrès et s'unissent en de grandes associations. Les industries de fabrication des fers commencent à réclamer à hauts cris l'abolition des droits protecteurs sur le fer, qui profitent exclusivement aux riches propriétaires des mines. Pour se soustraire aux prix exorbitants des cartels des charbons, une série de villes allemandes inaugurent l'emploi de charbons anglais pour la fabrication du gaz.

Si donc l'année 1908 a vu beaucoup de ruines et de situations difficiles dans les petites et moyennes industries qui dépendent des puissants producteurs de matières premières, elle a d'autre part fortement accentué et l'émancipation des petits et celle des consommateurs. Ce mouvement a été secondé par une excellente récolte de froment et de seigle, qui a favorisé la formation de petits capitaux, et a permis de créer quelques nouveaux débouchés à la petite et moyenne industrie.

Quant à l'ensemble de l'activité économique du pays, elle reste sous le coup de la diminution des importations, qui se traduit par une moins-value d'environ 100 millions dans le rendement des douanes, et un abaissement des exportations se chiffrant par des dizaines de millions. Le point le plus noir dans la vie économique du pays à l'heure qu'il est, c'est le chômage, qui a pris, depuis le mois d'août, des proportions effrayantes. Ajoutons que les banquiers et les brasseurs d'affaires affirment l'appari-

tion de symptômes qui permettent une forte reprise des affaires pour le printemps.

Silhouettes de députés tures

(De notre correspondant de Constantinople.)

Celui qui voudrait déjà maintenant se prononcer sur les différentes personnalités de la Chambre risquerait fort de se tromper. La plupart ne sont que d'illustres inconnus et ce n'est que pour quelques-uns que l'on pourrait pronostiquer pour l'avenir.

Après Ahmed Riza bey vient incontestablement Abanias Réfch-bey, le ministre de la justice. Ce n'est pas son arrivée au pouvoir qui le mit en évidence. Désigné comme ministre de la police aussitôt après la proclamation de la Constitution, il refusa ce poste. A quinze jours d'intervalle, il fut nommé député de Constantinople presque à l'unanimité des voix (503 sur 507 votants) et peu après, ministre de la justice.

Il y a cinq ou six ans, Réfch-bey était considéré comme le plus remarquable avocat de Constantinople. Homme intelligent, conscience droite, il se faisait bientôt haïr par H. I. E. et ses acolytes de la cour criminelle. On sait comment la justice s'exerçait en Turquie sous l'ancien régime. Rien n'est plus honorable pour Réfch-bey que d'avoir été éloigné de la cour par ces créatures vénales.

Obligé d'aller à Salonique, il y travailla de toutes ses forces au renversement du despotisme. Il resta en relations constantes avec son ancien bureau et le comité central installé en face de la Banque ottomane, ceci au nez de la police. Le trait d'union fut une courageuse dame turque, qui faisait continuellement la navette entre les deux villes, transportant sous sa robe lettres et documents.

Abousséba Assim Effendi est un des 47 députés députés qui paraissent devoir jouer à la Chambre un rôle assez important. Il jouit ici d'une grande réputation d'orateur sacré. Ce fut toujours un libéral sincère, un des ulémas qui se prononcèrent pour le mouvement dès la première heure.

Ahmed Nessim bey, également député de Constantinople, ancien élève de la faculté de droit de Paris, est un des érudits dont la Chambre profitera au point de vue juridique. Il est en train de préparer toute une réforme du système judiciaire, réforme dont l'empire a bien besoin.

Mehmed Djahid bey, un des économistes les plus distingués de la Chambre, et un des plus meilleurs orateurs. Il est député de Salonique et jouera un grand rôle au Parlement.

Le docteur Dagavarian, grand patriote arménien, emprisonné à deux reprises par le gouvernement despotique et obligé de se cacher pendant plusieurs mois dans un hôpital d'où on lui faisait la fuite en Egypte. Publiciste et grand orateur, les Arméniens comptent beaucoup sur lui.

Stéphan Spartali, député de Smyrne, descend d'une riche famille arménienne qui a prodigé ses biens-faits à Smyrne. Son père, Agap Spartali, fut élu député à la première Chambre allemande en 1877. Son fils est appelé à marcher sur ses traces. Il sera un des membres les plus influents du Parlement.

A signaler parmi les députés arabes, M. Bustani, député de Beyrouth, écrivain de grande valeur qui vient de faire paraître un ouvrage en arabe: « L'empire ottoman avant et après la Constitution. » L'auteur y traite avec une grande compétence les questions politiques, économiques et ethnographiques concernant la Turquie et préconise les mesures à prendre pour tirer parti de l'activité nationale.

Voilà quelques-uns des députés dont on sait quelque chose. Les autres doivent encore faire leurs preuves et je ne manquerai pas de les signaler à vos lecteurs.

Multrerie dans les colonies portugaises

Un groupe de 80 soldats d'infanterie portugaise qui avaient été envoyés de Madère aux Açores pour assurer le service d'ordre établi à l'occasion de l'épidémie de peste bubonique, ont envahi le laboratoire bactériologique et enjoint aux médecins de triompher de l'épidémie dans un délai de 15 jours. Les médecins et les autorités ont réussi à apaiser les mulins qui manifestent pour être renvoyés dans leurs foyers, à Madère.

Le désastre italien

L'activité du député Micheli à Messine

Le groupe de la « Jeune Montagne », commandé par le député Micheli, est partout, à l'archevêché pour la distribution des vêtements, dans les baraques de Michelopol pour recevoir les demandes, aider ceux qui se présentent, partout où il y a quelque bien à faire. Le député Micheli continue son œuvre de réorganisation; au milieu d'une telle confusion, en l'absence presque totale de direction, son aide est précieuse et au-dessus de tout éloge.

Les bourses du Pape

Le Pape a créé plusieurs bourses de 500 francs pour les étudiants de la Sicile et de la Calabre qui, arrivés à la dernière année de leurs études, ne pourraient les continuer par le fait du tremblement de terre. Ces bourses seront distribuées par les soins du comité de la Jeunesse catholique italienne.

Les séminaristes de Messine

Dix-huit séminaristes du séminaire de Messine sont arrivés vendredi à Rome. Leurs adieux à l'archevêché ont été émouvants. Le pauvre vieillard les a bénis et embrassés en pleurant. C'est la dernière espérance de son Eglise détruite.

Presque tous ces séminaristes ont laissé leur famille sous les ruines de Messine. A Rome, ils continueront leurs études au collège Leoniano.

Les opinions des géologues

Dans le journal La Nature, du 16 janvier, M. L. De Launay, professeur à l'Ecole des mines de Paris, rappelle que le géologue autrichien Suess a donné une théorie des mouvements de la région de Messine qui ne lui paraît pas exacte. Il la résume comme suit: « La théorie de Suess consiste à faire passer, par le mont Siles, Reggio, l'Etna et Palerme, une circonférence imaginaire qui est supposée circonscrire la cuvette effondrée, avec des fractures radiales également fictives allant de divers points du centre, tels que Cosenza, Torreata, Catane, Nicosia et Palerme, vers les îles volcaniques des Lipari et du Stromboli. Ed. Suess a été emporté là par ce besoin de géométrie qui a fait tant de ravages dans les géologues de sa génération sous la forme d'alignements, de « directions » montagneuses et de « réseaux ». Sa théorie, en contradiction avec les faits, réunit de part pris les centres séismiques indépendants qui se trouvent coïncider avec le cercle hypothétique, en négligeant tous les autres; surtout elle ne tient aucun compte des dislocations orogéniques manifestes, par exemple de celle qui suit la côte, de l'Etna à Messine, pour aller de l'autre côté du détroit, enfilier la vallée Mesema. Quant aux effets du séisme du 28 décembre, il faudrait d'abord réduire l'importance du raz de marée vu que le maréographe n'a enregistré que des oscillations de 22 centimètres à 2 h. 30 et à 8 h. du soir. Ce phénomène a dû être exagéré par la population effolée. La disparition des Lipari et du Stromboli était aussi purement imaginaire. Les maisons qui ont le plus souffert étaient celles situées sur des lignes de failles géologiques (fissures) ou sur les lignes de contact de terrains différents. Celles bâties sur des terrains meubles ont généralement souffert par l'effet du glissement. »

Quant à la cause profonde et locale du phénomène, M. De Launay fait voir que la zone séismique de Messine correspond à la réapparition anormale d'une chaîne formée de roches anciennes (granit, porphyre) au milieu de terrains récents et à travers laquelle le détroit de Messine marque un couloir effondré entre deux failles que les géologues nomment des failles.

Il serait du plus haut intérêt que des nivellements de précision permettent de constater exactement les changements qui ont pu se manifester soit dans les rivages, soit dans les fonds marins. On en aurait même déjà constaté et il paraîtrait que, des endroits où l'on avait des profondeurs de 420 m., on n'en trouve plus que 170. On peut donc se demander si un compartiment de la marguerite terrestre coincé entre deux autres n'a pas été poussé verticalement de bas en haut. Seuls des sondages nombreux et précis pourraient nous renseigner sur cette question.

M. Misy.

Tremblement de terre
Une secousse de tremblement de terre a été ressentie à Tiflis (Caucase) hier matin, dimanche, à 1 h. 58. La secousse a duré 10 secondes. Des grondements souterrains et deux secousses l'avaient précédée. Les meubles se sont mis à danser dans les maisons et les habitants se sont enfuis dans les rues. Une heure après, une nouvelle et forte secousse a été ressentie.

INSURRECTION EN PERSE
On mande de Téhéran :
L'insurrection de Meshed a été suivie d'un mouvement de toutes les autres villes de la province de Khorassan. Les habitants de ces villes ont envoyé des députés à Meshed où ils auraient organisé un Andjouman chargé d'administrer la province.

Le traité Azef
Le dénonciateur révolutionnaire Bourdazef a écrit de Paris à l'opposition de la Douma, pour offrir de venir à Saint-Petersbourg faire des révélations complètes sur les attaches d'Azef avec la police secrète, à condition qu'on lui garantisse de n'être pas arrêté. Sinon, il offre de remettre des pièces probantes à dix membres de la Douma qui se rendraient à Paris à cet égard.

Hauts fonctionnaires russes
Dans le procès de l'ancien gouverneur de Nijni-Novgorod, baron Fredericks, qui semble une répétition du procès Gourko-Lidvaï, le Sénat a prononcé, hier, dimanche, après cinq jours de débats, son jugement :
Fredericks est déclaré coupable de négligence et de collusion. Il est destitué et condamné à une amende de 10,000 roubles et à un an de prison en cas de non paiement.

Exécutions en Russie
Douze exécutions capitales ont eu lieu samedi, dont six à I-kateronow, trois à Tomsk et trois à Vilna.

Mme CARIE NATION
Mme Carrie Nation, cette vieille Américaine hostile à l'alcool et au tabac, qui, comme nous l'avons raconté, fait beaucoup parler d'elle aux Etats-Unis en casant les vitres des bars et en errant dans les cigarettiers des lèves de paquets promeneurs, est en ce moment à Londres, où elle désire poursuivre sa campagne moralisatrice. Elle a eu un certain succès de fou rire dans divers music-halls, où elle prêche l'abstinence. Elle en fut d'ailleurs assez rapidement expulsée. Ayant brisé la vitre d'un marchand de whisky, elle a été condamnée à 30 shillings d'amende, et le juge lui a vivement conseillé de se tenir désormais tranquille.

Dîners diplomatiques
Le ministre plénipotentiaire de Prusse auprès du Saint Siège a donné un dîner, dans sa villa Bonaparte, en l'honneur du cardinal Merry del Val, secrétaire d'Etat de Pie X. Assistaient au dîner l'ambassadeur d'Espagne, le ministre de Bavière, Mgr Bisleti et plusieurs prélats du Vatican.

L'ambassadeur des Etats-Unis auprès du Quirinal a offert un dîner en l'honneur de Mgr Ireland, l'illustre évêque de Saint-Paul de Minnesota, en séjour à Rome. Les prélats américains résidant à Rome et le personnel de l'ambassade américaine auprès du Quirinal avaient été invités.

Société cantonale d'histoire

Jeu, 28 janvier, cette Société a tenu son assemblée générale annuelle, consacrée principalement aux affaires administratives. Il s'agissait, entre autres, d'élire un nouveau membre du comité, en remplacement de M. l'archiviste S. hnewitz, dont l'histoire fribourgeoise déplore l'irréparable perte. Les suffrages se sont portés sur M. Tobie de Ransy, notre sympathique et si méritant nouvel archiviste d'Etat.
Répondant ensuite par un vote unanime et chaleureux à l'aimable invitation que lui adressait M. Eugène Dammierre, l'assemblée a décidé de tenir, cette année-ci, la réunion traditionnelle d'être à Romont, au mois de juillet prochain.
Après la lecture du rapport présidentiel et du compte rendu financier, M. Peissard, curé de La Joux, a fait une communication sur le sceau et les armes de Corbières.

Le sceau et les armes de Corbières
La famille des seigneurs de ce nom, dont le dernier représentant parait avoir été Georges, décédé à Gruyères vers la fin du XVIe siècle, a toujours eu les mêmes armes : de gueules à la bande d'argent chargée d'un corbeau de sable. Par contre, le sceau de la ville ou commune, qui n'est autre que celui de la châtellenie de Corbières, était, jusqu'au moment où elle passa aux mains des

On se rappela qu'un dîner analogue, offert également par l'ambassadeur américain à Mgr Ireland, avait fait, il y a quelques années, beaucoup de bruit. Plusieurs cardinaux, entre autres le cardinal Mathieu, le cardinal Satolli et le cardinal Vannutelli, y avaient pris part. C'était une chasse nouvelle à Rome de voir les princes de l'Eglise réunis à la table d'un ambassadeur auprès du Quirinal, avec des personnages de la Cour. Pe X adressa à tous les cardinaux résidant à Rome une circulaire leur demandant de participer à des réunions où ils pourraient se rencontrer avec des personnalités officielles italiennes ou des diplomates accrédités auprès du Quirinal. Cette défense ne concernait pas Mgr Ireland et le clergé américain reçus par un compatriote.

L'ex-reine des Iles Sandwich
On se souvient qu'en 1893 les Iles Sandwich ou Hawaii, qui venaient d'être le théâtre d'une révolution qui déposait le roi Liliou-kalani, furent annexées aux Etats-Unis. L'annexion eut lieu à la demande des habitants, mais il est piteux que les planteurs de canne à sucre jouissent en cette affaire d'une détermination.

Drapé dans son manteau royal, où les tons de bronze se mêlent à l'écarlate, elle a comparu devant une commission du Congrès ; c'est maintenant une femme d'âge, aux cheveux grisonnants, qui s'appuie sur le bras de son neveu, le prince Kal-manako, délégué des Iles Sandwich au Congrès américain.

Le marquis Ito quitte la Corée
L'empereur de Corée a déjeuné hier à la résidence japonaise à Séoul, sur l'invitation du marquis Ito. Il a remercié celui-ci des grands services que la Corée lui est redevable.

Le congrès bolivien ou Chambre des députés de la république de Bolivie a voté il y a quelques semaines une loi décrétant la fermeture de tous les convents et l'incorporation des biens ecclésiastiques au profit de l'Etat. Un article de la loi interdit le séjour en Bolivie aux membres de tout ordre ou congrégation étrangers. Les religieux congréganistes boliviens devront vivre en séculiers.

Le comblisme en Bolivie
Le congrès bolivien ou Chambre des députés de la république de Bolivie a voté il y a quelques semaines une loi décrétant la fermeture de tous les convents et l'incorporation des biens ecclésiastiques au profit de l'Etat. Un article de la loi interdit le séjour en Bolivie aux membres de tout ordre ou congrégation étrangers. Les religieux congréganistes boliviens devront vivre en séculiers.

L'école des cambrioleurs
Les cambrioleurs ne sont pas les gens grossiers qu'un vain peuple pense. Intellectuels avisés, ils se tiennent au courant des spectacles, informations, nouvelles, susceptibles d'augmenter leur savoir.
Il y a quelques années, un journal découvrait à Neuilly près Paris, une maison isolée habitée par une vieille rentière sans défense, et s'étonnait que la dame âgée ne prit pas de précautions pour sa sécurité. Quelques semaines après, le pavillon était cambriolé et la pauvre femme égarée.
L'an dernier, plusieurs cinématographes parisiens représentaient une scène fantastique où des bandits sautant dans un train en marche, défilonnaient le chef de train et pl-

Fribourgeois (1553), parti aux armes de Savoie bariolées (branche des barons de Vaud) et de Gruyère ; il se trouve sur plusieurs documents des XVme et XVIe siècles. Il lui avait été donné, en même temps que sa charte de franchises, par Amédée VII de Savoie, dit le comte Rouge, en 1390.
Mais cette juxtaposition des armes des barons de Vaud et de la maison de Gruyère fait croire à M. Peissard que la ville avait déjà un sceau avant 1390, probablement déjà vers 1330, époque à laquelle Louis II, baron de Vaud, était seigneur de Corbières en même temps que Parrod de Gruyère, sire du Vanel, qui avait épousé Marguerite de Corbières. C'est vers 1330 que la ville aurait été érigée en commune ; c'est à cette occasion que les deux seigneurs lui auraient accordé l'usage du sceau que nous venons de décrire. Ce sceau aurait été conservé en 1390, et utilisé jusque vers 1553. Après son annexion à Fribourg, la ville de Corbières abandonna ces armes, dont elle avait fait usage pendant plus de 220 ans et adopta celles de ses anciens seigneurs, portant l'emblème héraldique du corbeau, qu'elle possède encore.
En terminant, M. Peissard rectifie, au sujet de cet écusson, certaines affirmations du conseiller Bourquenoud. Il n'a jamais pas non plus la manière de voir de M. François Reichlin qui, dans les Etrennes fribourgeoises de 1897, a publié sur Corbières un article tiré d'un manuscrit de notre Bibliothèque cantonale. L'his-

laient le fourgon. Peu de temps après survint l'attentat d'Etampes.
Tout récemment un cinéma nouveau présentait le « truc de l'armoire ». Deux individus se présentent dans un appartement en apportant une armoire. Les maîtres sont absents, le domestique s'étonne.
Pendant que les livres discutent avec lui, un troisième larron sort du meuble et fait main basse sur l'argenterie. Quand il a terminé son opération, les deux complices représentent l'armoire et le remportent en s'excusant de l'erreur commise.
L'autre semaine, à Paris, le coup de l'armoire a été fait à un domestique, qui n'allait pas au cinéma.

FOGAZZARO CONTRE CAPOUE
Si l'on ouvre le Larousse, à l'article Capoue, on y lit :
« Bâtie au milieu de plaines magnifiques, qu'ombrageaient le pin, le platane, le myrte et l'olivier, entourée d'immenses promena des que bordaient les plantes les plus odorantes, les fleurs les plus brillantes et les plus suaves. Capoue offrait le séjour le plus délicieux de l'Italie ».
Il s'agit là de la Capoue antique, dont les délices fameuses amoindrissent les soldats d'Annibal. Hélas ! le tableau eschauter qu'on vient de lire n'est plus d'actualité. Certes, les ruines de la Capoue moderne restent encore odorantes, mais ce ne sont plus des parfums de myrte qu'on y respire. La ville est devenue un cloaque : le Vulturino, qui l'arrose, lui sert d'unique égout.
D'où l'incident suivant :
Tout le monde connaît, du moins, de nom, Fogazzaro, le grand écrivain italien. Il vient de publier, sous le titre de Minime, un recueil de vers, dont il a fait hommage à son ami l'archevêque de Capoue. Dans la préface qu'il a dédiée au prélat, Fogazzaro n'a pas craint de faire de singuliers allusions à la malpropreté de la cité capouane. Sous cet outrage, qui, infligé par la plume illustre de Fogazzaro, menace d'avoir un retentissement mondial, le conseil municipal de Capoue a plié ! Il a tenu à protester.

Une poterie que s'est érigée entre le maire et le poète : elle fut virulente, mais féconde. L'administration capouane, pro mit, dit-on, l'exécution de certaines réformes — et Fogazzaro consentit à atténuer, dans un prochain ouvrage, l'acrimonie de ses critiques.
Voici donc que, grâce au poète, Capoue va redevenir le paradis terrestre qu'il fut jadis. Une fois de plus et même à notre époque de matérialisme — la Poésie a triomphé de l'ordure.

LA GREFFE ANIMALE
Le Dr Gaze, à Paris, raconte dans les Revenues que son confrère, le Dr Carrel, conservait une section d'artère dans un réfrigérateur pendant trente cinq jours, pour le greffer, au bout de ce temps, à un homme ou un animal en bonne santé.
Suivant le Dr Carrel, l'œuvre de la mort n'est pas immédiatement totale. La vie ne quitte les organes que successivement. Il n'y a qu'une partie de ceux-ci qui périssent au moment même du décès de l'individu. Le reste continue à garder sa vitalité, et cette dernière peut être sauvée par des préservatifs.
Aussi est-il permis de prévoir que, dans les hôpitaux de l'avenir, on pourra conserver, dans des récipients soumis à la réfrigération, à l'abri de la décomposition, certains organes de personnes défuntées. On reprendra ensuite ces pièces anatomiques au moment voulu, pour les transplanter par échange et restaurer ainsi des organes défectueux.

Nouvelles diverses
Aujourd'hui lundi, le roi et la reine d'Angleterre, se rendant en Allemagne, où ils seront les hôtes de Guillaume II et de l'impératrice, débarqueront à deux heures de l'après-midi à Calais, venant de Douvres. Le train royal partira aussitôt pour Berlin.
A l'occasion de l'anniversaire de la naissance du prince de Bîlow, Guillaume II, l'impératrice, la princesse et la princesse hé-

Documents de la famille d'Alt
M. Gremaud, ingénieur cantonal, présente divers documents provenant de la succession de Mme la baronne d'Alt, et qui ont échappé par hasard aux pilons de la manufacture de papier de Marly. Dans l'un, M. Théodore de Hallwyl, de Berne, invite, en juin 1846, les Fribourgeois à joindre leur souscription à celle des Bernois pour élever un monument au chevalier Rodolphe d'Erlach, le héros de Laupen en 1339. Ce monument, coulé en bronze, devait coûter fort cher ; mais, malgré la recommandation du pasteur Bâcher, de Neuenegg, les Fribourgeois firent la sourde oreille ; sans doute, ils ne tenaient point à participer à l'érection d'un monument qui devait leur rappeler une « éclatante défaite » ; la liste de souscription resta blanche ! Da reste, l'initiative de Hallwyl fut peu populaire dans les milieux conservateurs bernois. Il faut bien le dire, la statue équestre du vainqueur de Laupen qui se voit aujourd'hui vis-à-vis de la collégiale de Berne n'est pas un chef-d'œuvre. D'Erlach monte un petit cheval arabe et porte un costume de chevalier d'opéra-comique. Elle est cependant l'œuvre d'un artiste fribourgeois, le professeur J. Volmar, à qui quelques père de cinq enfants et sans facultés pécuniaires, en avait fait cadeau un pays.
Deux autres actes sont relatifs aux

tière ont été samedi à la Wilhemstrasse féliciter le chancelier.
— Le Lokal Anzeiger de Berlin dit que l'ex-président Castro quittera l'Allemagne à la fin de février et se rendra soit à San-Remo, soit à Saint-Sébastien.
— La ville d'Anvers se propose de reconstruire la maison bâtie par Rubens, au numéro 7 de la rue Rubens, et d'en faire un musée où seront réunies toutes ces qu'on pourra trouver des œuvres de cet illustre peintre belge.
— Le ministère de la guerre en Serbie a télégraphié à tous les fournisseurs de hâter autant que possible leurs livraisons, la Serbie tenant à être complètement armée au commencement du mois de mai.
— Chen-Pi, ministre des travaux publics de Chine et trois sous-secrétaires d'Etat de ce ministère ont été révoqués.
— A Tampa (Floride), M. Bryan, ancien candidat à la présidence des Etats-Unis, a été précipité d'un automobile contre un pont. Il a eu une jambe brisée.
— Le Sénat américain a voté la loi déjà adoptée par la Chambre interdisant l'importation de l'opium aux Etats-Unis, excepté pour les usages pharmaceutiques.
— On vient de lancer à New-Port (Etats-Unis), le cuirassé Delaware. C'est l'un des quatre cuirassés du type Dreadnought, dont le Congrès américain a voté la construction.

Echos de partout

LA DERNIERE PIPE
On fait grand bruit actuellement autour de la condamnation virtuelle du fameux nihiliste policier Az-II.
De telles exécutions ne sont pas rares en Russie. On en cite le curieux fait suivant :
Un célèbre nihiliste T... fonda à Moscou une imprimerie clandestine. On l'arrêta. Il y avait été déposé. Pris d'épouvante et évanouement cuisiné, il se vend dans sa prison à S... un des plus éminents policiers russes.
Il dissimula sa haine et ses projets de vengeance.
Un jour, le policier convoqua le traître dans sa petite maison de rendez-vous et lui dit :
— Tu arrives à temps. J'ai une mission délicate à te confier. Je suis en disgrâce. Nous allons, pour me réhabiliter, préparer un attentat simulé. Tu vas t'exercer à tirer au revolver, sur des pipes, dans cette chambre. Quand tu seras assez habile, nous conviendrons d'un jour où je passerai au parc Pétrowski. Tu me blesseras légèrement au bras... Mais est-tu assez adroit ?
— Certainement, répond le nihiliste, voici des pipes, donnez-moi un revolver et je vous montrerai comme je vais bien.
Coup sur coup, cinq balles abattent cinq pipes. Tout à coup, T... qui visitait une sixième fois, change la direction de son arme et tue le policier à bout portant.
On ne découvrit le cadavre que huit jours après.

UN MINISTRE ET L'ORTHOGRAPHE
Le ministre des colonies en France, M. Milliers-Lacroix se tient modestement pour le chef de l'Empire colonial français ; il dit « mon Empire ».
— Vous verrez, disait un attaché de son cabinet (on n'est jamais trahi que par les siens), quand il aura le Maroc, il écrira Afrique avec trois r.
Jusqu'à présent, le généreux ministre se contente d'en mettre deux.
On lui faisait remarquer que c'était beaucoup.
— Eh ! dit-il, voulez-vous que je laisse croire à tous ces nègres que notre langue est pauvre ?
« AD INQUEM »
On annonce d'Amérique que, l'autre soir, pendant un régal de piano, M. Paderewski s'est cassé l'orgie de l'index de la main droite. Par bonheur dans cette catastrophe, le célèbre pianiste n'éprouva d'autre perte que celle de sa ongle ; il va même toucher une belle indemnité. Chaque doigt de ses deux mains est assuré en effet contre les accidents pour cinq mille dollars, soit vingt-cinq mille francs.

MOT DE LA FIN
— Oh ! fit un Américain lorsqu'il visita Saint-Petersbourg, il fait beaucoup moins froid ici que chez nous. J'ai vu un jour

une mouette, qui volait au-dessus de lac Michigan, rester tout à coup suspendue dans l'air ; elle était gelée !
— Mais, objecta le Russe, que faites-vous de la loi de la pesanteur ?
— Elle était gelée aussi, répliqua l'Américain. Chez nous, quand il gèle, tout gèle !

Confédération

Les jeunes radicaux. — L'assemblée d's délégués de l'Union suisse de jeunes radicaux, réunie hier à Soleure a décidé d'observer une attitude négative vis-à-vis de la demande d'initiative tendant à l'introduction de la proportionnalité au fédéral et de proposer au congrès des partis radicaux suisses qu'il se réunira à Lucerne d'inscrire dans la Constitution fédérale des clauses obligeant les cantons à introduire dans leur constitution les mêmes droits populaires qui sont institués par la Constitution fédérale.
L'assemblée a voté une résolution en faveur du droit d'asile.
Désormais a été désignée comme secrétaire de l'Union suisse des jeunes radicaux.

Cantons

BERNE
La première phase du Lœschberg. — Le Neuchâtelois rappelle les péripéties qui ont précédé le classement du tracé du tunnel nord du Lœschberg. C'est instructif et ne manque pas de piquant.

La catastrophe du 24 juillet, écrit le Neuchâtelois, n'avait pas laissé de troubler les Bernois. Ceux-ci commentent alors l'imprudence de se laisser entraîner par les insinuations malveillantes — et pas toujours désintéressées — d'une partie de la presse hardi-iste contre l'entreprise générale du Lœschberg, dont on décrivait avec emphase l'incertitude.
Mais, en même temps, on apprenait que la Compagnie avait tenu soigneusement secret, dans un des-à-trois, un rapport du professeur Rollier, qui signalait le danger du passage sous le val Gastern. Cette nouvelle mettait en jeu la responsabilité pécuniaire de la Compagnie, qui, au lieu d'approuver le projet de contour de l'obstacle présenté par l'entreprise générale, entreprenant une expertise unilatérale, expertise qui aboutit aux sondages exécutés dans le val Gastern par une maison de Nordhausen dont on attendait des merveilles.

Les relations entre la Compagnie et l'entreprise générale se tendaient. Le 12 septembre, le gouvernement bernois invitait l'entreprise générale à vider le tunnel jusqu'au lieu de la catastrophe. Et le 14, le Bund publiait un article-ministre, où il écrivait : Il ne sera pas dit que nous aurons reculé devant la montagne. La Compagnie basait sa prétention de percer le tunnel en ligne droite sur le rapport de ses experts, affirmant la possibilité de reprendre l'ancien tracé sans danger pour le percement et l'exploitation de la ligne.
La décision gouvernementale de faire vider le tunnel était en connexité évidente avec le rapport des experts. Ces deux actes, disait le Bund, sont une preuve de la volonté et de l'opiniâtreté bernoises.

Le surintendant M. Koozler, directeur des travaux publics du canton de Berne et membre du conseil d'administration de la Compagnie, faisait au Grand Conseil une charge virulente contre l'entreprise générale, qu'il n'hésitait pas à accuser de légèreté coupable. « Il n'y aurait pas eu de vies humaines sacrifiées dans la catastrophe, déclarait-il, que l'événement nous intéresserait peu ».
Cette tension, équivalant presque à une rupture des relations entre les deux organes de la ligne, dura près de trois mois.
A la Compagnie, on semblait attendre le salut d'un miracle opéré par les Allemands de Nordhausen. Mais les sondages, qui devaient être terminés à la fin du mois de

novembre, ne sont pas encore effectués à l'heure qu'il est. En même temps, l'entreprise se bornait à terminer le revêtement de la première partie du tunnel et annonçait qu'elle allait licencier ses ouvriers.
La Compagnie a compris que cette situation ne pouvait durer éternellement et elle « battit en retraite » : Mieux vaut tard que jamais », dit l'adage.

Le Neuchâtelois conclut :
Nous souhaitons plus de chance, à l'avenir, à ceux qui portent l'énorme responsabilité de cette entreprise, non sans constater que les amis clairvoyants ne sont pas toujours ceux qui poussent aux solutions violentes.

SCHWYZ
Générosité. — M et Mme Nicolas Benziger, conseiller aux Etats, récemment décédés, ont fait par testament plusieurs legs à des œuvres d'utilité publique. On en signale, entre autres, un de 10,000 fr. à l'association des Femmes d'Emmetseldin et un second, de 10,000 fr. également, au fonds de construction d'une chapelle pour la jeunesse des écoles du bourg.

SOLEURE
Un préfet infidèle. — Mercredi dernier, le préfet de Soleure-Lebern, M. J. Rudolf, avisait la justice qu'il manquait de l'argent dans la caisse de la Préfecture. L'enquête ouverte immédiatement établit que le préfet lui-même avait détourné une somme de 14,000 fr. L'arrestation du fonctionnaire infidèle fut immédiatement ordonnée par le ministère public.

TESSIN
Les prochaines élections. — Le comité cantonal du parti conservateur a fini d'initier arrêté, dans sa séance du samedi après-midi, la liste de ses candidats pour l'élection du Conseil d'Etat : M. M. Antognini Secondo, ingénieur à Bellinzona ; Cattori, rédacteur du Popolo e Liberté ; Pagnamenta, ancien conseiller d'Etat et Turchini, avocat à Mendrisio.

Les Suisses allemands. — On nous écrit :
On a appris la fondation d'une Société des Suisses allemands établis au Tessin, qui s'organisent pour défendre leurs intérêts et pour prendre part d'une manière plus active aux affaires de notre canton. La colonie allemande est forte de 3000 citoyens ; nous ne voulons donc pas les exclure de notre vie politique.
Nous avons critiqué les tendances de la nouvelle Société, qui ne faisait pas mystère de ses préférences pour les partis du bloc. Nous savons que la plus grande partie de nos confédérés sont radicaux ; toutefois, le fait d'attirer dans la Société nouvelle tous les Allemands, sans distinction de partis, sous le prétexte de la défense d'intérêts matériels, puis de jeter le masque et d'afficher une tendance politique déterminée, était une manœuvre peu loyale.

Les blocards tessinois, à la nouvelle que nos confédérés fondaient une association, se frottaient joyeusement les mains. Ils voyaient dans cette nouvelle Société une nouvelle ressource, un apport considérable de voix qui consoliderait le bloc chancelant.
Mais leur joie ne fut pas de longue durée. Quelle n'a pas été leur déception lorsqu'ils ont vu que nos confédérés n'entendaient pas rester les humbles serviteurs des autocrates du parti radical tessinois, mais qu'ils entendaient se diriger à leur guise !
L'orientation de la Société ne laisse pas de doute : la gauche est son objectif. Cependant, ce n'est pas l'esprit du bloc qui y règne.

Il y a quelque temps, la Neue Zürcher Zeitung portait à la connaissance du public le programme que les Allemands du Tessin se proposaient de suivre. Il y était dit entre autres :

Nicolas Zomboltz possédait sur son domaine de la Schürza et qu'il céda aux d'Alt pour le domaine de Bourguillon (27 mars 1650), d'une parcelle de bois en Gostwald Kneuwis, près de la forêt de Planfayon (le 18 décembre 1824) ; enfin, l'acte de partage de biens de noble Jacques de Ligitz, bourgeois de Fribourg, entre ses trois enfants (27 avril 1616).

événements du Sonderbund. L'un est un ordre du jour du général de Maillardoz, envoyé à M. d'Alt, capitaine de cavalerie, le 30 octobre 1847, disant « que les troupes de toutes armes se tiendront prêtes à prendre les armes au premier ordre et qu'aucun officier ou soldat ne recevra une permission d'absence quelconque ».
L'autre, signé du lieutenant-colonel Frédéric de Reynold, enjoint au même capitaine d'Alt, le 2 novembre 1847, « d'envoyer dans la nuit une patrouille de 10 hommes commandés par un officier intelligent, jusqu'au bas de la descente de Léobelles, dans le but d'observer ce qui se passe. Le bruit en effet s'est répandu que les réfugiés fribourgeois de Payeme ont le projet de venir enlever le poste de Grolley. La troupe ira lentement, de façon à arriver au but vers 4 h. du matin ; elle se retirera de même, en faisant de fréquentes haltes. L'officier chargé de la patrouille ne permettra pas à ses gens de s'oublier dans les arbuces ».
Un cahier renferme la copie de différents codicilles en vertu desquels le chanoine de Saint-Nicolas Jean Kämmerling, en juin 1720, légua au Chapitre, à différents particuliers, et à la chapelle des Kämmerling près de la Chasotte, ses meubles, sa vaisselle d'argent, son linge, son armoire, ses ornements d'église, ses capitaux et ses montages.
Cette liasse de documents renferme, entre autres, les actes d'acquisition par la famille d'Alt d'une cave à Bourguillon (30 décembre 1837), d'une source que

Un certain François Vill'ama la dédia et l'envoya à un de ses amis, le magnifique André Vecharia. Elle représente le soldat Hans Rodolphe Gross, de Willisau, plus tard lieutenant, un personnage dont le nom apparaît souvent dans les documents relatifs à la garde pontificale pendant la première moitié du XVIIIe siècle. Au dire de M. le Dr Robt-Dürer, archiviste d'Etat à Stans, qui s'est vu un historien de la Garde suisse à Rome, Gross avait l'esprit très caustique ; il était connu par ses plaisanteries et ses bons mots ; il disait même quelquefois aux gens de dures vérités, s'il en faut croire le récit qu'un évêque de Würzburg fit d'un voyage à Rome à cette époque.
Cette gravure, qui appartient à M. de Diesbach, est très rare ; M. Dürer ne la connaissait que par une copie lithographiée du XIXe siècle, et par certains documents d'archives, mais, malgré toutes ses recherches, il n'avait pu part réussi à trouver l'original.
Lettres des Duding chevaliers de Malte
M. de Diesbach donne en outre lecture de trois lettres du XVIIIe siècle écrites par des membres de la famille Duding qui étaient chevaliers de Malte, lettres copiées par feu M. l'abbé Gremaud. Les Duding sont issus d'une famille d'agriculteurs aisés, de Riaz ; ils apparaissent au commencement du XVIIe siècle. En 1695, Jean Duding était, à Paris, suisse de S. A. le duc d'Orléans. Ils possédaient un domaine sur les monts

DERNIERE HEURE

Nous ne voulons pas négliger d'appeler l'attention de nos concitoyens sur un des points principaux que nous nous sommes proposés...

Et plus loin: Si, dans l'intérêt de tous, dans l'intérêt d'une collaboration pacifique et fructueuse de tous les partis au Tessin...

La réaction n'a pas tardé. Les blocards, aidés de ceux parmi les Allemands qui ont grandi à l'école des radicaux...

Ce langage était trop libre pour plaire aux oreilles des radicaux tessinois. La réaction n'a pas tardé...

Nous tenons de source bien renseignée qu'on a fait comprendre à M. Speich que son activité politique actuelle ne s'accorde pas avec sa position officielle...

Pour le moment, M. Speich a été remplacé par M. Kœnigbühler, employé à la gare de Bellinzone...

Quant à nous, nous souhaitons que l'association allemande continue de marcher dans la voie où elle s'est engagée...

VAUD Catholiques du Pays d'Enhaut. - Il vient de se constituer à Châteaud'Or, sous la raison de Société libre de catholiques romains du Pays d'Enhaut...

Fribourgeois à Vevey. - M. Rouiller, professeur, le distingué directeur de plusieurs sociétés chorales de Vevey-La Tour de Peitz, vient d'être appelé au poste de professeur de chant dans les écoles catholiques et de second organisateur de la paroisse catholique de cette ville.

VALAIS Affaires ecclésiastiques. - On nous écrit de Sion, en date d'hier: L'assemblée primaire de la ville de Sion était convoquée aujourd'hui dimanche à l'effet d'approuver la convention projetée avec le comité d'initiative...

Plusieurs membres de la famille entrèrent dans l'ordre des chevaliers de Malte, à la faveur d'un Fribourgeois qui en faisait partie, le commandeur Gobet: quelques-uns furent même commandeurs à Worms, Aix-la-Chapelle et ailleurs. Tels furent Jacques, l'aîné, qui fut évêque de Lausanne de 1707 à 1716; Claude-Antoine, neveu du précédent, évêque de Lausanne de 1716 à 1745; Claude-Joseph; Claude-Nicolas et Jacques, le jeune, neveux de l'évêque Claude-Antoine, et d'autres encore.

Une autre lettre, aussi datée de Malte, le 20 décembre 1736, est envoyée par Jacques le jeune à son oncle l'évêque Claude-Antoine. Elle raconte la mort, survenue à Malte, du grand-maître de l'Ordre, Antonio Magro de Vilhena, décédé le 12 décembre précédent, les multiples intrigues auxquelles donna lieu la nomination de son successeur, et la capture faite par les chevaliers, entre

Malaga et Gibraltar, de vaisseaux algériens, au point de vue, par exemple, du règlement de la vitesse des trains en ville; l'article 3 stipule que la voie doit être placée de manière à gêner le moins possible la circulation. Art. 4. Comme correctif de l'utilisation des routes et chemins communaux, la Compagnie s'engage à créer un service de correspondance entre la gare de Sion et le bâtiment des postes. L'art. 5 met l'entretien de la chaussée utilisée à la charge de la Compagnie, sur une espace de 50 cm. en dehors des rails.

M. l'architecte de Kalbermatten, conseiller municipal, a présenté le rapport du conseil à ce sujet. La première demande de concession pour un chemin de fer Sion-Vex et les Mayens a été modifiée. Le nouveau tracé prévoit que la ligne part de la gare de Sion, traverse le Rhône sur un pont métallique en aval du pont route, se dirige vers la montagne et atteint Vex pour gagner de là la station des Mayens.

Le premier projet prévoyait un arrêt à Bramois. Cette solution a été abandonnée.

L'assemblée primaire a admis en principe l'utilisation de la rue des Remparts, de l'avenue des Meyennets et de la déviation du chemin, près de la maison du diable, pour l'établissement d'un tramway. Les détails de la convention n'ont pas été admis, mais l'assemblée primaire a adopté les modifications proposées par M. l'ingénieur d'Alèves.

L'assemblée a été des plus fréquentées et des plus animées.

Statistique genevoise

Genève, 5 février. Les résultats du recensement cantonal de 1908 ont paru dernièrement, et, sans avoir rien de sensationnel, ils n'en révèlent pas moins certains faits intéressants. L'agglomération genevoise compte maintenant 121,000 habitants, en progrès de 3000 sur 1907 et de 23,000 sur 1903. Mais, pour la première fois, la commune de Genève ne compte plus la moitié des habitants de l'agglomération; elle n'a en effet que 60,000 habitants, et a cessé d'accroître, tous les terrains y étant occupés. C'est Plainpalais qui fait les plus grands progrès; sa population a presque doublé en 10 ans et s'est élevée maintenant au chiffre de 27,000 habitants. Carouge, au contraire, recule légèrement.

Au point de vue de la nationalité, les Genevois sont au nombre de 37,000 et les Suisses de 32,000, contre 51,000 étrangers. La population suisse est, encore, on le voit, supérieure à la population étrangère; mais tandis que celle-ci s'est accrue en 10 ans de 12,000 personnes soit de 30 %, celle-là n'a augmenté que de 19 %. Cette situation, inquiétante, n'est pas cependant encore périlleuse, car le nombre des unités gagnées de part et d'autre est à peu près le même, et qu'ainsi le flot des étrangers ne paraît pas capable de nous engouffrer prochainement. Il n'en est pas moins anormal de songer que près de 29,000 Français résident dans notre ville, ainsi que 13,000 Italiens, et si nous ne devons pas nous effrayer, au moins devons-nous réfléchir sérieusement à une situation aussi délicate.

Au point de vue confessionnel, notre population comprend 61,000 catholiques, pour 56,000 protestants, sur lesquels il n'y a que 6,000 étrangers. C'est ce qui explique la prépondérance de l'élément protestant au point de vue politique, qui peut sembler parfois en contradiction avec la supériorité numérique de la catholique. M. Male, sur 21,000 électeurs (non compris les communes rurales), il y a 14,500 protestants.

D'autres réflexions pourraient être suggérées par ces résultats du recensement remplis de Turcs et d'esclaves chrétiens.

Une autre lettre, du même au même, du 17 avril 1738, fait allusion aux velléités qu'avait l'évêque Claude-Antoine de résigner ses fonctions épiscopales en faveur de son neveu, et raconte les machinations auxquelles certains dignitaires de l'Ordre se livraient pour obtenir de plantureuses prébendes. On n'était plus au temps des héroïques combats de la chevalerie; on faisait la chasse aux gros revenus!

SOMMAIRE DES REVUES

ASSOCIATION CATHOLIQUE INTERNATIONALE DES ŒUVRES POUR LA PROTECTION DE LA JEUNE FILLE. - N° de janvier.

Cotisations et dons en faveur de la Caisse internationale. - Nérologie. - Conférence de M^{lle} de Montnach à Bruxelles. - Rapports de nos Comités, notre Association en Bavière (suite et fin). - Chronique. - Avis du Secrétariat.

Les cartes de remboursement pour la LIBERTÉ seront mises à la poste le 10 février. Nous rappelons à nos abonnés que le facteur ne les présente qu'une fois à domicile. Prière donc de leur faire bon accueil.

L'ADMINISTRATION.

Une autre lettre, aussi datée de Malte, le 20 décembre 1736, est envoyée par Jacques le jeune à son oncle l'évêque Claude-Antoine. Elle raconte la mort, survenue à Malte, du grand-maître de l'Ordre, Antonio Magro de Vilhena, décédé le 12 décembre précédent, les multiples intrigues auxquelles donna lieu la nomination de son successeur, et la capture faite par les chevaliers, entre

ment, au point de vue, par exemple, du renchérissement des loyers. Mais ces quelques indications sommaires suffisent à révéler la situation florissante de Genève au point de vue matériel, son développement économique réjouissant, et la délicatesse de sa position de ville frontalière battue par les idées qui lui viennent de l'étranger et inondée par les habitants que lui envoient tous les pays du monde.

Il faut à la tête de cette cité des magistrats avisés et patriotes; il faut que le patriotisme anime ses citoyens, et que des naturalisations inconsidérées ne rompent pas un équilibre, hélas! instable. C'est au sens politique du peuple à le comprendre et à en faire son profit.

L'Œuvre du clergé de Genève

Genève, 7 février.

J'ai assisté cet après-midi à la réunion de l'Œuvre du clergé de Genève. L'église du Sacré-Cœur était comble. Mgr Esseiva, R^{me} Prévôt de Saint-Nicolas, a prononcé le discours de circonstance. C'était un sujet digne de son zèle et de son éloquence. Ses paroles, animées du souffle de l'amour de Dieu, ont profondément ému l'assemblée.

Tous les catholiques qui l'ont entendu aujourd'hui développent l'excellence de l'Œuvre du clergé s'associeront à une œuvre qui honore et ceux qui donnent et ceux qui reçoivent. Cette œuvre s'est faite une large part au soleil; elle s'est développée et épanouie d'une façon merveilleuse. Plût à Dieu que tout le monde fût pénétré — et surtout ceux qui sont favorisés de la fortune — de cet esprit universel de charité et convaincu que toutes les œuvres se soutiennent, de même que toutes les infortunes se donnent la main.

Pour terminer la séance, nous avons eu la bonne fortune d'entendre un vibrant improvisation de Mgr Carry, R^{me} Vicaire Général, où la perfection de la forme le dispute au savoir et à l'esprit pratique du fond. Mgr Carry a d'abord transmis l'expression de sa profonde reconnaissance à Mgr Esseiva pour sa parole éloquente, chaude et apostolique. Puis il a donné d'excellents conseils aux catholiques de Genève.

Je ne puis dire qu'un mot du rapport de M. Berhier, dont la compétence en matière d'œuvres n'est plus à établir. Il nous a lu un travail des plus nourris de faits sur l'Œuvre du clergé, une des plus importantes des temps où nous vivons. L'histoire de cette œuvre a revêtu, sous une forme et dans un style fort agréables, les difficultés d'une création qui a obtenu les plus beaux et les plus consonnants succès.

FAITS DIVERS

ETRANGER

Quadruple évasion de fous à Florence. - Une scène dramatique s'est déroulée dans un asile d'aliénés, à Florence. Samedi soir, au moment de se retirer, un infirmier fut appelé par un fou, qui était au lit. Pendant qu'il lui causait, trois autres fous, habitant la même chambre, se jetèrent sur lui, le bâillonnèrent et après l'avoir jeté sur le lit, lui enlevèrent les clés et le laissèrent enfermé. Puis, ayant escaladé une fenêtre, ils prirent la fuite.

On ne les a pas retrouvés. L'infirmier a été découvert hier matin, à demi asphyxié sous le tas de matelas que les fous avaient jetés sur lui au de l'étouffer.

Une horrible profanation. - Les gardiennes du poste d'Erbsbüchel, commune de la banlieue de Budapest, ont découvert par hasard que le fossoyeur du pays, nommé Pavator, avait depuis des années déterré dans le cimetière des cadavres d'enfants qu'il donnait à manger à ses porcs.

Vendredi soir, la foudre surpris auprès d'un tombeau fraîchement recouvert et l'ouvrier se blessa.

Les habitants ont voulu lyncher le fossoyeur; les gardiennes ont eu grand-peine à le protéger.

L'incendie d'une légation allemande. - A Santiago de Chili, un incendie a détruit vendredi le palais de la légation allemande. On a trouvé le corps calciné du chancelier de la légation, M. Becker, dans les ruines. Cet incendie serait la conséquence d'un attentat criminel. Les incendiaires seraient introduits dans la chancellerie par effraction. Le cadavre du chancelier découvert dans les décombres avait le crâne fendu en deux. Le ministre, le secrétaire et les membres de la légation reçurent dernièrement des lettres anonymes menaçantes; tout semble donc confirmer l'hypothèse d'un crime.

TRIBUNAUX

L'exequatur des jugements français en Suisse. Au sujet de l'exécution du jugement obtenu des tribunaux français par l'ex-seigneur Did, habitant Genève, contre le Journal de Genève, voici l'état de la question. La notification du jugement contre M. Micheli a été réclamée simultanément au Conseil fédéral par voie diplomatique et au procureur général de Genève par la voie directe. La notification du jugement rendu contre MM. All Martin et Chauvet n'a été demandée que par voie consulaire, par l'intermédiaire du Parquet.

Le Conseil fédéral s'est placé sur le terrain du refus d'exécution des deux jugements en Suisse.

Le jugement rendu contre M. Micheli ne peut être exécuté en Suisse, parce que c'est un jugement pénal, et qu'aucune convention internationale ne prévoit l'exécution, dans un pays, d'un jugement pénal prononcé par un autre.

Quant au jugement rendu contre MM. Martin et Chauvet, c'est un jugement civil; or, ce jugement, rendu en France contre des Suisses domiciliés en Suisse, viole les dispositions de l'article premier du traité franco suisse de 1869.

En ce qui concerne la simple notification des jugements, la convention de La Haye aurait autorisé le Conseil fédéral à la refuser, pour atteinte à son droit de souveraineté. Mais il lui a fallu tenir compte des conventions avec la France, dont certaines dispositions n'ont pas été rendues caduques par la convention de La Haye. Le Conseil fédéral a donc accepté de notifier les jugements sans admettre qu'ils soient exécutoires en Suisse.

Ce sont les tribunaux suisses qui sont compétents pour prononcer l'exequatur des jugements étrangers. A tenir de l'article 17 de la convention, ils peuvent la refuser si le jugement a été rendu par un tribunal incompétent et d'après Blumer et Morel, c'est à la lumière de la législation du pays que le juge doit examiner si le jugement français a été rendu par un tribunal compétent ou non.

Les inondations en Allemagne et en Autriche

Des ouragans accompagnés de dégel et de phénomènes de crues excessives se sont produits au sud, au centre et à l'ouest de l'Allemagne. L'Elbe, le Rhin, la Danube, ainsi que leurs affluents, très grossis, ont causé des dégâts.

En Thuringe, Eichsfeld et dans le Harz, 21 personnes se sont noyées; la plupart sont des enfants. A Aitlsch (Wurtemberg), trois hommes qui se trouvaient dans un canot, sur le Neckar, se sont noyés.

A Markbrunn (Bavière), deux enfants ont péri dans les flots. A Eitersdorf, l'eau a ramené un cadavre de 1-mme. A Francfort-sur-le-Main, plusieurs quais sont submergés. Dans la vieille ville, les eaux ont envahi jusqu'au pied de l'Hôtel de-Ville. Une foule énorme circule sur les rives du Main, pour contempler le spectacle. Les fleuves charriés de grands quantités de troncs d'arbres et de bûches se les gens essayent de repêcher à leurs risques et périls. Par suite de l'importance de la crue, l'un des ponts a dû être fermé à la circulation.

A Coblenz, le Rhin et la Moselle ont débordé. Les habitants de la ville basse ont quitté leurs maisons. A Goettingue, la moitié de la ville a dû être abandonnée. Les étudiants de l'Université prêtent la main aux troupes pour organiser un service de secours.

Le directeur d'une fabrique de couleurs, à Sizing, près de Ratibonnes, qui dirigeait les travaux de sauvetage dans la fabrique menacée par l'inondation, est tombé à l'eau. Il a été entraîné jusqu'au Darube, où on a pu le repêcher sans connaissance. Il est mort quelques heures plus tard.

Dans les faubourgs de Leipzig, l'eau n'est plus qu'à quelques centimètres de la chaussée. Les pompiers ont été appelés à plusieurs reprises pour porter secours à des habitants en danger.

A Cobourg, l'eau s'est retirée. A Dessau, par contre, la partie basse de la ville est sérieusement menacée et la contrée est inondée sur une grande étendue. Au nord de Brunswick, les campagnes entières sont couvertes par l'eau; un grand nombre de localités sont privées de lumière depuis trois jours. A Holzminden, le Weser est monté de cinq mètres cinquante; le charrié d'énormes glaçons.

Dans la région de Hanovre, beaucoup de villages sont inondés; la circulation des trains a dû être interrompue sur plusieurs lignes de chemin de fer. La vallée de la Wied a beaucoup souffert de l'inondation. Plusieurs maisons se sont écroulées. Deux pompiers ont péri au cours des travaux de sauvetage.

On signale également de plusieurs villes de la Moravie (Autriche), des crues dangereuses et des inondations. Sept personnes ont été noyées. Dans quelques contrées cependant, les eaux auraient commencé à baisser.

BULLETTIN MÉTÉOROLOGIQUE Du 8 février 1909

Table with 2 main columns for February and 8 sub-columns for days 3-8. It includes barometric pressure (BAROMETRE) and thermometer (THERMOMETRE) data.

Les propositions russes

et la contre-proposition turque Constantinople, 8 février. Le texte de la contre-proposition turque a été télégraphié hier dimanche à l'ambassadeur de Turquie à Saint-Petersbourg, pour être communiqué à M. Isvolski.

Constantinople, 8 février. Dans les contre-propositions qu'elle vient d'adresser, par l'intermédiaire de son ambassadeur à Saint-Petersbourg, au gouvernement russe, la Porte exprime l'avis que l'indemnité que lui doit la Bulgarie et le reliquat de l'indemnité de guerre russo-turque capitalisé se compensent à peu près.

Accord austro-turc Constantinople, 8 février. Sp. - Les négociations relatives aux modifications à apporter au projet de protocole austro-turc seront reprises ce jour. La difficulté principale réside dans le libellé des clauses relatives aux rapports politiques et économiques de la Turquie et de l'Autriche. La Porte désire conserver toute sa liberté d'action à cet égard. Elle a promis de prendre aujourd'hui lundi des mesures destinées à mettre fin au boycottage.

Manifestations à Constantinople Constantinople, 8 février. Des manifestations ont eu lieu à Stamboul pour protester contre un projet de loi que les manifestants considèrent comme contraire à la liberté de la presse. Les manifestants se sont rendus à la Chambre, où Ahmed Riza leur a déclaré que la Chambre n'accepterait jamais ce projet.

A la Chambre turque Constantinople, 8 février. Des députés ont déposé à la Chambre un projet portant révision du procès de Midhat pacha.

Les élections italiennes Rome, 8 février. Sp. - La Tribuna espère que les adversaires du gouvernement ne profiteront pas de la situation actuelle lors de la période électorale qui s'approche, pour exploiter le tremblement de terre et préconiser une politique dangereuse pour les intérêts nationaux à un moment où l'Italie a surtout besoin de paix pour passer ses plaies.

La situation en Perse Téhéran, 8 février. On annonce que la situation à Tabriz est la suivante: Les nationalistes gagnent du terrain au nord et au nord-ouest. Ils ont infligé une sérieuse défaite au Khan de Nakou et se sont établis solidement à Chou et à Merend. Les routes allant au nord sont par conséquent ouvertes. De leur côté, les royalistes ont trébuché au sud du gouvernement de Maragha. Ils occupent le village de Serdarne, et le prince Ain ed Daouh est à Basminej, soit à quelques kilomètres au sud et à l'est de Tabriz.

Il empêche l'arrivée d'approvisionnements dans ces deux directions. D'autre part, les royalistes ne sont pas assez forts pour attaquer Tabriz. Ils ont tenté, mais sans succès, de reprendre un village voisin. Dans un assaut livré vendredi, ils ont eu 15 blessés et l'ennemi leur a fait 15 prisonniers. L'ordre est complet à Tabriz.

Accident de ski Berlin, 8 février. On mande de Prague au Lokal-Anzeiger: Le fils de l'ambassadeur de Russie, à Vienne, prince Ourousoff, a été victime d'un accident de ski à Mirzuschlag. On craint une lésion du cerveau.

Incendie Paris, 8 février. Un commencement d'incendie s'est déclaré dans la soirée d'hier dimanche, à l'épicerie Damoy, boulevard Sébastopol, et a inspiré tout d'abord de vives alarmes. Il ne s'agissait heureusement que d'un dépôt de caisses vides qui s'étaient embrasées, on ignore par quel moyen. Le feu a été rapidement éteint par les pompiers, et les dégâts mobiliers sont restés peu importants.

SUISSE

Les assurances Zurich, 8 février. Une assemblée de la Fédération des employés des postes, télégraphes et douanes a discuté hier le projet d'assurance maladie et accidents. Après un rapport de M. Zürcher, conseiller national, l'assemblée a voté une résolution en faveur du projet, tel qu'il est sorti des délibérations du Conseil national et exprimé le désir que le Conseil des Etats en laissera intacts les principes.

Chez les étudiants libres Bâle, 8 février. Les délégués des étudiants libres de la Suisse se sont réunis hier à Bâle et ont décidé d'entreprendre une propagande sérieuse pour répandre leurs idées dans les universités de la Suisse romande.

En juillet prochain aura lieu une réunion commune des étudiants libres d'Allemagne et de Suisse.

Socialistes soleurois Solvère, 8 février. L'assemblée des délégués du parti socialiste du canton de Soleure, réunie hier, s'est prononcée à une forte majorité pour la loi sur les traitements des instituteurs. Une proposition de laisser liberté de vote aux membres du parti est restée en minorité.

Cependant, dans une résolution, le parti socialiste a tenu à marquer son mécontentement de l'exclusivisme du parti radical et se réserve, à la première occasion, de faire usage énergiquement de l'obstruction.

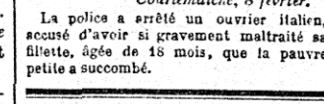
Boulangers et meuniers Berne 8 février. Les boulangers de la ville de Berne faisant partie de l'Association des boulangers ont discuté la question du conflit avec l'Allemagne au sujet des farines. Ils estiment qu'ils ne peuvent se prêter à une exclusion complète de la farine allemande, mais pensent cependant qu'il faudrait arriver à une entente avec les meuniers suisses, dont les boulangers reconnaissent la situation critique.

Les bourreaux d'enfant Courtenaiche, 8 février. La police a arrêté un ouvrier italien, accusé d'avoir si gravement maltraité sa fille, âgée de 18 mois, que la pauvre petite a succombé.

Zurich, 79, Bâlestrasse, le 15 Mai 1907. "A l'âge de 8 mois, ma petite fille Alice a eu une terrible éruption de la peau. J'ai eu recours de suite à

l'Emulsion SCOTT

et la maladie a disparu rapidement, aussi bien qu'un écoulement des oreilles dont elle avait souffert. L'enfant reprend des forces à vue d'œil, se trouve mieux de jour en jour et dort sans interruption toutes les nuits, grâce heureusement à l'Emulsion SCOTT.



guérit

C'est toujours une économie d'employer l'Emulsion SCOTT de suite, car c'est elle qui guérit le plus vite.

C'est une mauvaise économie de dépenser son argent pour d'autres préparations et émulsions qui n'ont pas la faculté de guérir des maux et éruptions difficiles. L'Emulsion SCOTT est la seule qui soit toujours faite avec les ingrédients les plus purs et les plus forts, par le procédé sans rival de SCOTT, dont la marque de fabrique invariable est: le "petit pêcheur et son poisson".

Prix: 2fr. 50 et 5 fr. chez tous les Pharmaciens MM. Scott & Bowne, Ltd., Chisago (Tessins) envoient gratis échantillon contre 5 cent. en timbres-poste.

La constitution d'un capital

est chose difficile: l'épargne vous le donnera en 20, 25 ou 30 ans; l'assurance sur la vie le constitue tout de suite, car ses combinaisons répondent à toutes les situations, s'accordent avec tous les budgets. Mais, pour passer un tel contrat, qui peut durer toute une vie, adressez-vous à une Compagnie sérieuse et dont les engagements ne laissent rien d'indéterminé. Aucune Société ne donne plus de sécurité que la Compagnie LE PHENIX (Entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat) qui opère en Suisse depuis soixante-trois ans. S'adresser au siège social de la Compagnie Le Phénix, 83, rue Lafayette, ou à l'Agence de Fribourg. H 1095 F 1808

FRIBOURG

Le banquet du Cercle démocratique de Morat

Il faut aller à Morat par une journée toute ensoleillée comme celle d'hier pour jouir pleinement des grâces du paysage charmant qui encadre la cité hardée de tours et de remparts. Mais ce n'est pas en pèlerin du Heimatechutz que nous y sommes allés hier. C'était pour échanger avec nos amis du beau district du Lac l'étreinte fraternelle dont le banquet annuel du Cercle démocratique est l'occasion.

Le banquet a réuni 120 convives. Il a été servi d'une façon irréprochable par les sympathiques maîtres du National. La plus belle humeur y a régné. Les groupes de citoyens du Vully, de Châtres, de la ville de Morat, du cercle de Courmilleux, du cercle de Cormoind, étaient très nombreux. La Sarinia, fidèle à ce rendez-vous de chaque année, était représentée par la fleur de ses membres. Au premier rang des notabilités, MM. Cardinaux et D. Schenueux, conseillers d'Etat; M. le colonel Reynold et MM. les députés Benning, Schoror, Andergon, Werro; M. le président Tschachtli; M. le préfet Lademann; M. Vonderweid, préposé; M. Dussellier, professeur, président du Cercle conservateur de la ville de Fribourg.

M. le député Henri Guilloid, président du Cercle, a adressé aux invités les souhaits de bienvenue les plus cordiaux. Il a remercié particulièrement le Conseil d'Etat du précieux témoignage de bienveillance qu'il donnait au Cercle, par la présence de MM. les conseillers Cardinaux et Deschenaux. M. Henri Guilloid a salué également MM. le colonel Reynold, le préfet Lademann et le président Tschachtli; M. le professeur Dussellier, président du Cercle de Fribourg et MM. les étudiants de la Sarinia.

Le président a donné lecture des lettres et télégrammes d'amis absents, en particulier de M. Michaud, receveur d'Etat, de M. Paul Menoud, député, et de s. Cercles conservateurs de Bulle, de Romont et de Châtel-Saint-Denis. Tous expriment leurs sentiments de vive sympathie pour les conservateurs démocrates du Lac et leurs vœux pour l'avenir du Cercle.

Eufin, M. le député Guilloid s'acquitte du douloureux devoir de rappeler la mémoire des membres du Cercle que la mort a enlevés pendant l'année écoulée à la cause démocratique. Avec émotion, il évoque la figure de celui qui fut une des chevilles ouvrières du parti, le dévoué et inoubliable Pierre Nicolat. D'autres bons soldats ont laissé des vides dans les rangs: Gloor, Marcel Werro, Ruckstuhl, Kiecher. A l'invitation du président, l'assistance se lève pour rendre hommage à la mémoire de ses morts.

Heureusement, de nouvelles recrues viennent prendre la place de s. disparus; toute une phalange de candidats du Vully, de M. Grytz, de Morat ont sollicité leur admission. M. le président salua dans le mouvement ininterrompu des adhésions la promesse d'un brillant avenir pour le Cercle et pour la cause conservatrice dans le district du Lac. Ce pouvoir d'attraction, le Cercle le doit à l'esprit de tolérance et de bienveillance qui l'anime; même à l'égard de l'adversaire, auquel il tend la main, en le conviant à une union fraternelle, pour le bien de la patrie fribourgeoise. (Bravos) Si cet appel n'est pas entendu de tous ceux auxquels il s'adresse, ce n'est point parce que la masse serait réfractaire à cette idée d'union, mais c'est que des meneurs la détourneront d'y répondre, comme elle y aspire, dans le fond du cœur. (Vifs applaudissements.)

Nous n'en resterons pas moins fidèles à notre ligne de conduite, déclare M. Guilloid; toisant, bienveillants pour tous les adversaires de bonne foi, mais vigilants et fermes à protester contre ceux qui se permettent d'attaquer devant nos confédérés le bon renom du canton de Fribourg et de jeter le discrédit sur son gouvernement. (Bravos.) M. le député Guilloid boit à la patrie fribourgeoise et à l'heureux accomplissement de ses destinées sous les auspices de la devise: Dieu, union, progrès!

L'allocution présidentielle, si pleine de patriotisme et de tact, a produit un excellent effet. M. Jules Javet, conseiller communal du Haut Vully, a porté le toast au gouvernement. Qui de nous, a dit l'honorable délégué du Vully, gravissant quelque montagne, ou explorant le fond de quelque vallon, n'a été frappé, en jetant un appel, d'entendre sa voix mille fois répétée par de puissants et mystérieux échos? Mais les échos ont quelquefois leurs désavantages et ne répètent que des mots ou des fins de phrase à double sens ou équivoques. C'est, parait-il, ce qui se produisait sur nos coteaux du Vully.

Mais un progrès immense s'est accompli. Vous avez tous entendu parler des merveilles de la téléphonie sans fil. Dernièrement, les 700 passagers d'un paquebot ont été saurés grâce à elle. De même, ce que n'avait jamais pu faire l'écho trompeur, les subtiles ondes hertziennes l'ont fait. Partout du poste central, les ondes myriarthées se sont répandues et sans s'arrêter aux remparts de Morat ont traversé le lac et se sont dirigées sur le Vully. Aussitôt, qui l'aurait cru?

disséminés ici et là, des postes enregistrateurs ont répondu à l'appel et la communication s'est établie. (Rires et applaudissements.) C'était le résultat inévitable de la politique ferme, éclairée, toute de progrès matériel et moral, de notre haut gouvernement. Or, si les ondes magnétiques ont été mieux comprises des postes enregistrateurs, par contre-coup, le poste central à mi-jeu a répondu à l'appel multiplié de tous les postes secondaires; à tous les besoins, à tous les desirs, à toutes les demandes de secours, à toutes les detresses même il a été répondu. (Longs applaudissements.)

D'autres mieux placés que moi tiendront, je pense, rendre compte de cette activité. Qu'il me suffise de remercier et d'acclamer le Haut Conseil d'Etat — foyer central du progrès — pour avoir si bien rempli sa tâche par le plus grand bien de notre chère patrie fribourgeoise. Je vous invite à lever votre verre en son honneur, en vous écriant avec moi: Au canton de Fribourg! Au gouvernement! Au Vully! (Salve d'applaudissements.)

Ce speech si spirituellement troussé a valu à l'orateur vullierain une chaude ovation. M. Cardinaux, conseiller d'Etat, remercie, au nom du Conseil d'Etat, le Cercle démocratique pour son invitation. Depuis le dernier banquet, des événements importants se sont passés dans notre vie politique suisse: la loi militaire, la loi sur les forces hydrauliques, celle sur les denrées alimentaires et enfin, la principale, le code civil suisse, sont devenus définitifs.

Le parti conservateur, qui constitue une minorité, a contribué dans la mesure de ses forces à ces œuvres. Le rôle d'une minorité n'est pas d'être méchante et stérile, mais bien d'aider par un travail actif et intelligent au développement moral et matériel de la patrie. (Applaudissements.) Les partis constituaient un des moyens, et des plus puissants, de faire le bien général, mais ils se modifient, ils grandissent et déclinent; seule la patrie reste; elle est et doit être au-dessus des partis. (Bravos.)

Notre patrie est double, en Suisse; nous avons la Confédération et les cantons. Ces deux formes historiques ont leur raison d'être; elles peuvent et doivent fonctionner comme les rouages d'une horloge, chacune dans sa sphère déterminée. Il serait tout aussi peu intelligent et peu patriote de négliger la Confédération par amour de son canton, qu'il est ridicule et antipatriotique d'avilir son canton par un soi-disant amour de la Confédération. (Applaud.) Grande ou petite on doit aimer sa patrie et vouloir son bien; car, comme on l'a souvent dit, celui-là est un sale oiseau qui saute son nid. (Bravos.)

M. Cardinaux expose les raisons qui ont déterminé le groupe conservateur parlementaire à déclarer inopportune l'initiative pour la représentation proportionnelle. Ces raisons ont une importance majeure et il est donc indiqué de ne pas s'associer à ce mouvement. M. Cardinaux termine en portant son toast au Cercle démocratique, qui a toujours été un de ces postes récepteurs dont a parlé M. le conseiller communal Javet, où se répercute chaque pulsation du cœur de la patrie fribourgeoise. (Longs applaudissements.)

M. le professeur Dussellier, président du Cercle de Fribourg, exprime la chaude sympathie que le Cercle conservateur de la capitale éprouve à l'égard du Cercle de Morat. Les conservateurs de la ville de Fribourg s'inclinent avec admiration devant le mérite et la vaillance des démocrates du district du Lac. Ils les louent surtout de ce patriotisme large et pur qui ne veut pas connaître d'ennemis; ils admirent ce patriotisme courageux, qui porte haut, dans les positions avancées, les couleurs fribourgeoises. (Vifs applaudissements.)

M. Dussellier évoque les souvenirs glorieux dont l'Obélisque érigé sur les rives du lac de Morat est le monument. Comment n'être pas de bons patriotes quand on vit en présence de pareils souvenirs? Cependant, il ne suffit pas d'avoir trouvé un blason dans son berceau; la vraie noblesse c'est d'illustrer son blason de ses propres mérites. C'est ce que font les membres du parti démocratique du district du Lac. (Applaudissements.)

M. Dussellier termine son toast en buvant, au nom des membres du Cercle de Fribourg, aux frères d'armes du Cercle de Morat. (Bravos.) M. le préfet Lademann annonce que dans peu de temps les membres du Cercle démocratique fêteront le vingt-cinquième anniversaire de l'avènement de leur président, M. Tschachtli, à la présidence du tribunal du Lac. M. Lademann fait un délicat éloge du magistrat jubilaire, pour qui la loi n'a jamais été une lettre morte, mais qui l'a portée vivante dans le cœur. (Applaud.)

M. Lademann parle ensuite de l'avenir et de la tâche qui attend le parti démocratique. Pour affronter cette tâche, il faut au parti un journal. Il le lui fait, pour faire connaître la vérité aux populations du Haut Vully. (Vifs applaud.) M. Lademann termine en adressant au président jubilaire les félicitations cordiales de tous ses amis et en faisant des vœux pour la collaboration fraternelle de tous les bons citoyens à la prospérité de la chose publique.

M. le colonel Reynold prend la parole pour saluer, comme vétérans, la jeunesse, l'espérance de l'avenir. Il exprime son admiration pour la brave, intelligente et laborieuse population du district du Lac. Les échos trompeurs dont on a parlé, dit M. le colonel Reynold, ce sont les échos de 48. J'ai connu ces temps-là; le gouvernement n'était alors à pris son rôle; j'en garde le souvenir: il m'a mis en prison. (Rires et applaudissements.) Chers amis, métez-vous des échos de 48. Les meneurs qui les répètent veulent ramener le canton en arrière. Or nous voulons aller en avant. Ils rêvent de ressusciter une époque où l'on a foulé aux pieds le peuple fribourgeois, une époque de destruction et de tyrannie. Or nous voulons construire, nous voulons le progrès, l'union et la liberté. (Bravos.)

Le progrès est partout dans notre canton. Il faut fermer les yeux, pour ne pas le voir. Le bon renom du canton se répand bien au-delà des frontières de la Suisse. Il faut se boucher les oreilles pour ne pas entendre l'éloge que les gens impartiaux font de nos institutions. Le canton de Fribourg a grandi dans l'estime de ses confédérés. Unissons-nous donc fièrement sous ses couleurs. (Applaudissements.)

En terminant, M. le colonel Reynold rappelle qu'il a eu sous ses ordres des milliers du Haut Vully en 1860, lorsque les troupes fribourgeoises allèrent à Genève et qu'il a admiré leur discipline et leur endurance. Au milieu des bravos, plusieurs de ces vétérans se lèvent dans la salle et saluent leur ancien officier.

M. le colonel Reynold boit à l'avenir. Un étudiant de la Sarinia, M. Girard, prononce une allocution très applaudie dans laquelle il dit l'admiration des jeunes pour les anciens et les vives sympathies de la Sarinia pour le Cercle démocratique. M. le président Tschachtli prend la parole. Il remercie M. le préfet Lademann pour les paroles si cordiales qu'il vient de lui consacrer. M. Tschachtli rappelle les débuts de sa présidence; la tâche fut parfois pénible. Mais il trouva de précieux collaborateurs et il rend hommage en particulier à l'aide que lui donna, dans ces temps héroïques, M. le conseiller d'Etat Cardinaux, alors secrétaire du tribunal de Morat. Les événements ont montré qu'il n'a eu raison de ne pas douter de l'avenir. La loyauté dont est empreinte la population du Lac, sa droiture, son respect de l'autorité, ont bien facilité la tâche de ceux qui travaillaient à dissiper les préventions. (Applaud.)

Il y eut un temps où l'on osait dire que le canton de Fribourg s'arrêta à Couseribler. Cette odieuse parole était fautive. Il y avait toute une armée de patriotes dans le Murtenbiet; mais ils attendaient des chefs. Aujourd'hui, cette armée a déployé ses drapeaux; elle est forte et le canton de Fribourg va jusqu'à Fréhelts. (Bravos.)

M. Tschachtli rappelle que les démocrates du Lac eurent jadis leur organe. Il rendit de précieux services à leur cause. Ils ne peuvent se passer d'un journal; c'est une arme nécessaire. Il faudra donc combler cette lacune. Le futur journal sera l'instrument de la victoire. (Vifs applaudissements.) M. le président Tschachtli boit à l'avenir du parti démocratique.

M. Jaccoud institua un Præz, improvisé une allocution pétilante de brio sur l'union du Vully au canton de Fribourg. Les ondes sonores dont a parlé M. le conseiller communal Javet, dit-il, s'épandirent maintenant en toute liberté sur les rives et les coteaux du Vully. Le lac était gelé; il est dégelé. (Rires et bravos.) Le Vully fait son éducation politique. Jadis, on ne s'entendait pas, à cause des faucheux qui interceptaient les communications. Maintenant, le Vully a entendu et il répond. (Applaudissements.)

Les couleurs fribourgeoises disent aux Vullierains: Liberté, progrès, patrie. La minorité vullieraine, forte de la bonté de sa cause, opposera aux tentatives de pression une résistance calme et une conscience sereine. La lutte est dure par moments; mais la minorité vullieraine est forte de se sentir unie à la majorité du peuple fribourgeois, ami du progrès, de la tolérance et de la paix. (Vifs applaudissements.)

Ces nobles et patriotiques paroles ont clos on ne peut plus heureusement la série des discours. M. le député Henri Guilloid a passé ensuite la présidence à M. l'industriel Jaccoud, qui a dirigé en major de table expert et en admirable boute-en-train la partie récréative de cette belle et réconfortante fête de la famille démocratique du district du Lac.

Pour les victimes de la catastrophe de Nax. — M. René Verdhy, baryton, et Mme Denise Verneiron, soprano, donneront ce soir lundi, à 8 1/2 h., au Café Continental, leur soirée d'adieu, au bénéfice des infortunés de Nax. Au programme: La Charité et Le Crucifix, du Faure; Les Armailles, de Gustave Doret; L'Anglais, de Chaminate; le duo de Mireille, etc., etc.

Ces artistes ont déjà chanté avec succès, en 1906, pour les incendies de Planfâyon. L'entrée est fixée à 60 cent.

Pour Nax. — Nous avons encore reçu pour les veuves et les orphelins de Nax le montant de 22 fr., provenant d'une collecte faite à l'église de Neyroz. Notre souscription pour Nax atteint ainsi la somme de 4391 fr. 70.

L'art byzantin

Nous avons dit que nous réviserions sur la belle conférence de Mgr Kirsch sur l'art byzantin. Sous le nom d'art byzantin on a compris pendant longtemps les monuments les plus variés, sans préciser ce que l'on désignait de ce nom, sans examiner le caractère particulier ni rechercher les origines des œuvres d'art rangées dans ce groupe. De plus, on était habitué à donner au mot lui-même un sens plutôt défavorable; on s'imaginait que l'art byzantin avait créé des types disgracieux, sans véritable inspiration artistique. Les recherches faites par de nombreux érudits, ces derniers temps, ont corrigé et complété cette opinion sur son bien des rapports; nous avons maintenant une conception plus exacte et plus juste des origines et du caractère de l'art byzantin. Ses monuments sont dignes d'intérêt.

De même que, en Occident, la basilique est devenue le point de départ d'un développement artistique très puissant, qui nous a donné les cathédrales du moyen âge, de même, en Orient, l'architecture byzantine a exercé une influence considérable sur le style chrétien des pays de liturgie grecque. Les églises de l'Orient chrétien et de la Russie s'y rattachent, ainsi que plusieurs monuments des pays latins, tels que Saint-Marc de Venise et Saint-Antoine de Padoue.

On entend par art byzantin l'art qui s'est formé à Constantinople et dans les villes de l'empire grec placées sous l'influence de la vie artistique de la capitale, et qui a trouvé sa formule définitive sous l'empereur Justinien, au VI^{ème} siècle.

Constantinople, par la volonté de son fondateur chrétien le Grand, était une capitale chrétienne. A la cour impériale de Byzance, les questions religieuses occupaient une place prépondérante. En général, l'Orient chrétien était devenu le centre de gravité de la vie chrétienne du VI^{ème} au VII^{ème} siècle; tous les conciles œcuméniques de cette époque se tinrent en pays grec, et le cœur de l'empire fut, surtout depuis le VI^{ème} siècle, la capitale, Constantinople. Cette ville devint le foyer d'une civilisation riche et brillante, qui, pendant des siècles, rayonna dans les contrées voisines. Une conséquence de cette vie religieuse intense et de cette culture brillante fut une activité remarquable sur le terrain de l'art chrétien. La cour impériale favorisa cet essor; l'empereur donna le premier exemple, suivi par ses hauts fonctionnaires.

Dans les monuments des IV^{ème} et V^{ème} siècles, des éléments artistiques d'origines diverses se sont mêlés. Pendant les trois premiers siècles de notre ère, la vie artistique en Orient eut trois centres: Alexandrie, Antioche et Ephèse. L'art hellénique formait la base de cette culture artistique; mais, surtout dans le centre de l'Asie Mineure, en Syrie et en Egypte, des influences locales se font remarquer; en Syrie, on se ressent du voisinage de la Perse et des monuments de l'antique civilisation de la Mésopotamie. D'où la manifestation de deux éléments principaux: l'ancien art grec aux formes simples, classiques, et un art oriental avec une grande richesse de forme et d'ornementation. Ces influences diverses se rencontrent à Constantinople et créent ce que nous appelons l'art byzantin, un art nouveau, qui arrive à son apogée au VI^{ème} siècle, sous Justinien.

Cet art se manifesta d'abord dans l'architecture, surtout dans l'architecture religieuse. Les signes particuliers des églises de style byzantin sont: le plan rond, polygone ou carré; la coupole, dont la création eut des conséquences importantes dans la construction; les piliers réunis par des arcs très vastes; la richesse de l'architecture intérieure, où une nef latérale concentrique à deux étages entoure l'espace central, disposition qui permet aux architectes de trouver les combinaisons les plus variées et les plus artistiques.

Comme monuments des différents genres de cette architecture, on peut citer: Saint-Georges, à Salonique (V^{ème} siècle), où une coupole spacieuse couvre un vaste espace sans autre division; Saint-Vital, à Ravenne, et Saint-Laurent, à Milan, où la nef centrale est entourée d'une nef concentrique à tribune; les Saints-Apôtres, à Constantinople, Sainte-Sophie, à Salonique, Saint-Serge, à Constantinople, qui sont des églises à coupole sur plan carré; avant tout n'oublions pas Sainte-Sophie, à Constantinople, bâtie par Justinien, le type le plus parfait de l'architecture byzantine, ainsi que Mgr Kirsch nous l'a fait voir par des projections d'une grande richesse.

Pendant l'époque byzantine de l'Orient grec, la sculpture fut largement utilisée dans l'ornementation des édifices religieux. Les corniches, les chapiteaux, les encadrements des portes, les parapets des tribunes, les ampoux furent décorés d'ornements d'un style particulier, où nous trouvons autant de variété dans la composition que de fantaisie et de souplesse dans l'exécution. L'acanthé, la vigie et d'autres motifs stylisés de plantes en forment la base. Les figures des œuvres de la sculpture monumentale sont rares; on ne peut guère citer qu'un ampou de Salonique et quelques sarcophages.

Le développement de la sculpture fut arrêté par la guerre des iconoclastes, du VIII^{ème} siècle. La peinture, elle aussi, trouva un vaste champ d'activité dans la décoration des églises; témoin ces immenses compositions en mosaïque qui faisaient la splendeur des temples chrétiens d'Orient. Dans l'ancien empire byzantin lui-même, peu de mosaïques sont conservées. On sait avec d'autant plus d'empressement les études faites récemment par un archéologue français sur la décoration en mosaïque de l'église Sainte-Sophie, à Salonique. La peinture byzantine nous est connue encore par les miniatures. Nous possédons plusieurs manuscrits miniaturés des VI^{ème} et VII^{ème} siècles, tels que le Genèse de Vienne, le manuscrit des Evangiles de Rossano, le rouleau de Jésus de la Bibliothèque vaticane, et d'autres encore qui nous permettent d'étudier la formation et l'évolution de ce type de cette période de la peinture byzantine. Enfin, le luxe de la société byzantine favorisait le développement des arts industriels. L'orfèvre, les sculpteurs sur l'ivoire, les tissus furent appelés à la fois et en même temps pour enrichir les sanctuaires et les palais. La découverte importante du trésor de reliques conservé dans la Sancta Sanctorum, l'ancienne chapelle privée des Papes au palais de Latran, faite il y a quelques années par le R. P. Grisar, nous a fournis plusieurs modèles du plus haut intérêt pour l'étude de l'orfèvrerie et des tissus à l'époque classique de l'art byzantin. Les sculptures sur ivoire sont assez nombreuses; car l'Orient eut, dans l'antiquité déjà, puis au moyen âge, des ateliers d'ivoirières en grand nombre.

La conférence s'est terminée par une série de projections donnant la caractéristique de l'art byzantin et permettant aux personnes présentes de vérifier les points principaux à l'éloignement exposé par le savant conférencier.

Horaires de chemins de fer.

Le Conseil d'Etat, après avoir fait une enquête au sujet des réclamations concernant le projet d'horaires de la saison d'été, a communiqué les observations suivantes au Département fédéral des postes et des chemins de fer: Nous nous permettons de vous faire remarquer que, par la suppression du train 1041, le 1^{er} train du Simpon n'est plus relevé, non plus que les correspondances avec Châtel-Saint-Denis et Bulle. Le train 9, comme il est prévu, ne nous est d'aucune utilité. C'est pourquoi nous avons l'honneur de demander, comme par le passé, l'introduction d'un train semi-direct, relevant le premier train du Simpon et donnant la correspondance à Châtel et à Bulle. Ce train serait suivi, dès Romont, d'un train-omnibus desservant les stations intermédiaires.

Quoique, en principe, nous soyons opposés aux arrêts des trains directs, nous constatons que dans la direction Fribourg-Berne, sur six directs, trois (les trains 13, 25 et 31) font arrêt à Farnatt, tandis que dans la direction opposée, Bern-Fribourg, sur six directs (7 dès le 1^{er} juillet), aucun ne fait arrêt à cette station. Nous appuyons donc la demande tendant à obtenir l'arrêt du train 4, qui nous paraît le plus utile à la station de Farnatt.

L'introduction d'une voiture à voyageurs au train-marchandises 3052 fait double avec le train 14 et devient ainsi inutile. Par contre, nous n'avons aucun train-omnibus de 12 h. 10 à 4 h. 10 dans la direction de Lausanne: une amélioration de cet état de choses serait fort désirable. Nous appuyons aussi le maintien du train 1052 de l'horaire d'hiver, qui part de Fribourg à 2 h. de l'après-midi et est très fréquenté.

Nous recommandons également la demande tendant à obtenir le retardement du train 1056, à son départ de Fribourg; en effet, ce train croise en point le train 25 et les élèves fréquentant les écoles ne peuvent ainsi l'utiliser; il ne devrait quitter Fribourg qu'après 4 h. 15, soit après le départ du train 25. En outre, pour les raisons techniques que vous nous avez signalées, nous nous permettons de demander la suppression de l'arrêt prolongé de ce train à Romont, dans l'espoir que l'établissement, aussi accéléré que possible, de la double voie mettra fin à cette réclamation pleinement justifiée.

La station de Guin n'ayant aucune communication de Fribourg depuis 7 h. 08 jusqu'à 10 h. 56 du soir, nous demandons s'il ne serait pas possible d'introduire une voiture à voyageurs au train-marchandises 3065, quittant Fribourg vers 9 h. du soir. Cette station, qui jouit d'un trafic important, est vraiment mal desservie.

Nous espérons que la Direction générale des C. F. F. voudra bien maintenir, comme par le passé, une voiture à voyageurs dans les trains réguliers de marchandises de l'horaire d'été.

Quand aux autres réclamations formulées par des communes ou des particuliers, le Conseil d'Etat les porte à la connaissance du Département fédéral en le priant de vouloir bien examiner dans quelle mesure il pourra y être donné suite.

Dans sa séance du 5 février, le Conseil d'Etat a signalé au Conseil fédéral la détermination qui va se produire dans l'horaire du 1^{er} arrondissement en ce qui concerne les relations entre Fribourg et Genève, par l'adoption du projet présenté par les C. F. F. pour la circulation directe des trains Bienne-Genève à Ronens sans entrer en gare de Lausanne; il demande le maintien des horaires antérieurs.

Le tribunal de la Gruyère a condamné à quatre et à deux mois de prison les nommés Robert Pricce, Neuchâtelois, et Andrey, Gruyérien, coupables d'avoir mangé et bu copieusement, sans payer, dans de nombreuses auberges de la Gruyère.

Hier, vers 4 h. de l'après-midi, un incendie a détruit, au Carnat, au lieu dit Montferand, sur la route qui va à la Valsainte, une maison comprenant habitation, grange et écurie, propriété de M. Louis Overney, bourgeois communal. Le bâtiment était taxé à 2800 fr.; dans ce chiffre n'étaient pas comprises d'importantes réparations dont le coût est évalué à 5000 fr. La cause de l'incendie n'est pas connue.

Dans leur assemblée annuelle, tenue hier, à Bulle, les actionnaires de cet établissement de crédit ont approuvé les comptes et la répartition des bénéfices pour l'exercice 1908. Le dividende distribué sera donc de 7 % l'assemblée a nommé membre du conseil d'administration, en remplacement de M. Charles Blanc, décédé, son fils, M. Jules Blanc, distillateur.

SOUSCRIPTIONS

Orchestre de la ville de Fribourg. — Reprise des répétitions, ce soir, lundi, 8 février, à 8 1/4 h., au local.

MEMENTO. Demain, mardi, à 5 h., à l'Institut des Hautes-Études, conférence du R. P. de Munywnek. Sujet: Les surprises et les dangers du sous-conscient.

Calendrier. MARDI 9 FÉVRIER. La prière de Notre-Seigneur au jardin des Oliviers. Aussitôt après la Septuagésime, l'Eglise nous prépare déjà à méditer les grands mystères de la Passion.

D. PLANCHEREL, gérant.

Madame Blandine Bossy-Progin et ses enfants Roger et Blanche, à Fribourg; Madame veuve Bossy-Hayoz, ses enfants et petits-enfants, à Morat, Cressier, Genève, Dommidier, Russy, Villars-le-Grand et en France; les familles Progin et Carrel, à Misery et Courtion; Bossy, Bochud et Hayoz, à Fribourg; Billaud et Chandonnet, ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances du décès de Monsieur Joseph BOSSY cofetier.

leur cher époux, père, fils, frère, beau-frère, oncle, neveu et cousin, décédé samedi, le 6 février, à l'âge de 32 ans, muni des sacrements de l'Eglise, après une longue et douloureuse maladie. L'enterrement aura lieu mardi 9 février, à 9 h. du matin, à Saint-Nicolas. Départ de la maison mortuaire, Café Agricole, à 8 h. 45. Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

R. I. P. Les membres de la famille Perrotet remercient sincèrement les personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie à l'occasion du deuil cruel qui vient de les frapper, par la mort de leur regretté frère, M. le curé de Riaz.

LE MEILLEUR HOTEL pour Familles, Touristes et Voyageurs descendant à GENEVE est incontestablement l'Hotel Meuble du Théâtre 12, Boulevard du Théâtre, Place Neuve à côté de l'église du Sacré-Cœur situé dans un des plus beaux quartiers du centre de la ville. Cette maison se recommande pour son confort moderne et sa bonne tenue. Prix modérés. Arrangements pour séjours. On ne sert que le petit déjeuner. O. Hedved, propriétaire.

COGNAC OLD MEYER FILS Superfin première Qualité Dépot: Bourgnhecht & Gottrand.

Le déjeuner du matin par excellence. Puissant reconstituant, délicieux, donne force et énergie aux surmenés, épuisés, neurasthéniques, convalescents, anémiques, indigestes.

Ovomaltine. Pour tous voyageurs, marins, sportsmen, etc. 1 fr. 75 et 2 fr. 25 pharmacies et drogueries.

Fumées de gloire

Par JEANNE DE COULOMB

En lui-même Tanneguy pensa qu'il n'y avait guère de traits communs entre l'aïeule et la petite-fille; mais il ne voulut pas exprimer tout haut cette opinion; et la burlesque continua:
— Cette bonne demoiselle Anne-Marie, rien ne l'arrête... Tenez, Monsieur, l'an dernier, au village de Croch-Urpot, il y eut une épidémie de petite vérole!.. Eh bien! Elle allait tous les jours visiter les malades!.. Le vent, la pluie, le soleil, rien ne pouvait l'empêcher de partir!.. Aussi les pauvres gens l'appelaient-ils leur Sainte. Et vrai! le surnom n'était pas volé!
Tanneguy avait achevé son choix de cartes postales.
La marchande les lui prit des mains, et, tout en les glissant dans une enveloppe, elle ajouta:
— Ah! celui qui l'épousera pourra se vanter d'avoir gagné le gros lot!
En même temps, elle jeta sur son client un coup d'œil furtif; mais il était à contre-jour: elle ne put surprendre l'expression de sa physionomie. Il payait et sortit.
L'Angélus sonnait à l'église; Tanneguy hâta le pas pour ne pas faire attendre ses commensaux; et, coupant au plus court, il prit un sentier qui traversait en bordure deux champs de blé.

Les épis ondulaient doucement: eux aussi parlaient au capitaine de la robe blanche qui les avait, sans doute, frôlés, quelques minutes auparavant, de celle que les artistes appelaient la Beauté même et les humbles, la Sainte, de Mme Anne-Marie Le Goff!
Mais, chose curieuse, le jeune homme ne raconta pas sa rencontre à ses nouveaux amis; il préféra causer avec eux de choses indifférentes, ne plus revenir à la conversation du matin.
Après une courte promenade sur les bords de l'anse de la Corderie, le temps juste de fumer un cigare, les pensionnaires de Mme Le Goff, regardèrent leurs appartements.
— On se couche de bonne heure, à Bréhat! déclara Napoule. Ça change de Paris.
Tanneguy, pourtant, ne se coucha pas immédiatement; de tout temps, il avait eu l'habitude de fixer sur un carnet, en quelques phrases courtes, les occupations et les événements de sa journée.
Ce n'était pas un de ces journaux aux filandres descriptions, aux digressions sans fin, où se complaisaient les pensionnaires et les personnes incrimées. C'était plutôt une sorte de résumé de vie qui lui servait d'examen de conscience.
Machinalement, il feuilleta les premières pages; elles dataient de plus d'un an et avaient été écrites en plein désert.
« Regarde une lettre de maman! Elle voudrait que je rentre en France pour me marier!.. Me marier!.. Cette idée ne me charme pas... Je n'ai pas encore rencontré celle dont j'aimerais faire ma femme...
« Aurais-je donc un idéal? Peut-être!

Au moral, je désirerais qu'elle ressemblât à ma mère... Quant au physique, je me la figure toujours blonde avec des yeux bleus, mais des yeux d'un bleu particulier qui me poursuivait partout, comme si je les avais déjà vus dans un autre monde...
Le jeune capitaine n'en fut pas davantage; il comprenait maintenant d'où venait l'impression qu'il avait ressentie en présence de Mme Le Goff; elle avait les yeux de son idéal, des yeux couleur de pervenche, d'une admirable limpidité.
Un peu ému de cette découverte, il tourna rapidement les feuilles du carnet, et, sur l'une des dernières pages, il écrivit:
« Je suis à Bréhat, très heureux d'avoir sauvé ma liberté... Le mariage est chose grave; on ne doit pas le traiter comme une simple affaire...
Il fut sur le point d'écrire encore autre chose; mais, après une courte hésitation, il jeta la plume et se leva.
Il avait décidément l'esprit embrumé! A la fin d'une radieuse journée de soleil, n'était-ce pas étrange?
D'abord, il n'essaya pas d'analyser cette sensation; elle le troublait!
Il n'osa la regarder en face que lorsque sa bougie fut éteinte.
Une ombre enveloppait la Sainte de l'île...
Il y avait, dans le passé des siens, une solution de continuité qui empêchait de le relier au présent, et, malgré lui, Tanneguy pensa à sa mère, si fière de leur généalogie sans tâche.
Pourtant, rénaissant-il ces deux idées? Il eut peur de le deviner et, pour éviter d'être trop franc vis-à-vis de lui-même, il aiguilla sa pensée vers d'autres sujets.

Quelle garnison lui assignerait-on?... Brest, Quimper, Rennes, Saint-Brieuc? Après deux ans de désert, il ne serait pas difficile...
L'essai même de se réjouir... Ce serait si bon de ne plus quitter la France, de se retrouver auprès des siens!.. Il ne rêvait qu'à augmenter la tristesse vague qui lui endolorissait le cœur...
« La fatigue eut enfin raison de son imagination surexcitée; il sombra dans le sommeil robuste qui, depuis quelque temps, réparait ses forces affaiblies.
III
A son réveil, Tanneguy retrouva au fond du cœur la tristesse vague sur laquelle il s'était endormi. Il ne voulut pas encore la préciser et préféra s'en débarrasser.
Pour commencer, il courut à la fenêtre: une brume légère habitait l'île de gaze blanche. On ne distinguait même pas les champs de blé du vallan, mais, derrière le rideau de ferrie, on devinait que le soleil était tout prêt à éclairer de sa magie les rochers et la mer.
La journée s'annonçait radieuse.
« Un beau temps pour l'aquarelle! pensa le capitaine. Où m'installai-je? D'abord, il songea aux endroits que ses compagnons lui avaient indiqués, la veille; mais ils y retrouverait sans doute, et, pour l'instant, il avait une fringale de solitude.
« Pourquoi n'irais-je pas au Phare du Paon? » se dit-il en regardant la carte postale, achetée chez l'aimable burlesque.
Il boucla son petit bagage d'artiste, glissa dans une poche de son veston le Guide du voyageur en Bretagne et, après

avoir avalé le bol de lait fumant que lui servit Corentine, il se sauva comme un écolier en veine d'école buissonnière.
Il se dirigea aussitôt vers l'étroite chaussée qui reliait entre elles les deux parties de l'île. De l'autre côté, l'aspect du pays changeait brusquement.
« Plus de champs de blé parsemés de coquelicots; plus de chalets enguirlandés de roses! Des fourgères, des ajoncs, du granit qui pointe partout, déshaire le sol... La stérilité de la lande!
« Et là, quelques lameaux avec des maisons très xicelles, dont les pierres n'ont plus de ciment. Ainsi que leurs sœurs de Bréhat, elles sont percées de rares ouvertures; mais, plus désaherités encore, elles se retranchent, à demi croulantes, au fond d'une cour intérieure et ne connaissent que les toits de chaume.
Devant les portes, en tas, ou colle au murs comme des écailles gigantesques, sèche le rudimentaire combustible, patiemment ramassé l'été après le passage des troupeaux, et qui, l'hiver, pendant les surs hurlants de tempête, enfume de si terrible façon les misérables intérieurs.
Tanneguy pensa:
« Ceux qui habitent ces masures sont très pauvres; ils doivent être malheureux; mais, en revanche, la plupart du temps, ils ignorent les agitations du continent et bien des tristesses leur sont ainsi épargnées...
« Il les enviait presque!
« En traversant l'une des agglomérations perdues, il voulut savoir son nom: Croch-Urpot!.. Ce nom éveilla en lui un souvenir: la burlesque l'avait prononcé la veille!.. C'était l'endroit où, l'année

précédente, M^{me} Le Goff allait, chaque jour, soigner les varioleux.
Il se la figura sur le seuil des tristes habitations, une vision toute blanche dans le cadre gris de la porte!.. Dans l'ombre des lits clos, des yeux fiévreux se tournaient vers elle.
Le courage revêt toutes les formes... Tanneguy admira celui de cette jeune fille qui exposait sa beauté pour apporter un peu de soulagement à de pauvres êtres souffrants...
Le sentier continuait; tantôt chemin creux, tantôt foulée à peine tracée dans la lande.
A mesure que le capitaine avançait, il avait l'impression que, comme dans les contes de fées, la route s'allongeait devant lui.
Des vaches brunes qui paissaient s'arrêtaient pour le suivre d'un regard fixe et farouche; elles semblaient dire:
— Qui es-tu? Où vas-tu? Pourquoi nous troubles-tu? Nous savons bien que tu n'es pas de ce pays!
Des masures encore, une grève, seulement animée de la forme grêle d'une vieille ramasseuse de goémones, une faible doudou, semée d'énormes blocs de granit; puis, tout à coup, dans une brusque déchirure de terrain, un changement soudain de décor, un éblouissement!.. Tanneguy s'arrêta court, cloué au sol par l'admiration...
Le soleil avait percé la brume... La mer et le ciel étaient bleus, d'un bleu intense qui faisait rêver de la Méditerranée et, sur ce fond d'azur, se détachaient avec un relief saisissant les rochers gigantesques qui supportent le phare du Paon.
(A suivre)

MOSIQUE DE LANDWEHR
La Musique de Landwehr a le regret de faire part à ses membres honoraires, passifs et actifs du décès de Monsieur Joseph BOSSY
L'enterrement aura lieu mardi 9 février, à 9 h. du matin, à Saint-Nicolas
Domicile mortuaire: Café agricole.
R. I. P.

Bonne collante
recommandant tout, la Secocotine est indispensable dans un ménage. (La secocotine répare n'importe quoi.) 636
Timbres-poste
On achète tout de suite par 10 100 pièces timbres-poste actuels, usagés, et après:
3 cent, brun: 3 fr. le 100.
12 orange: 2 »
Offres sous case postale 11897, Lausanne. 614

A LOUER
pour le 25 juillet, ou plus tôt si on le désire à Beaugard, de beaux appartements de 2 pièces et cuisine, eau et gaz
A Pérolles, de beaux logements de 3 et 4 pièces, avec chambre de bains meublée, et tout le confort moderne.
S'adresser à M. Albin Cimma, ferblantier, à Pérolles.
A la même adresse, à louer de beaux et grands magasins pour n'importe quel commerce. H 412 F 526

Pour vendre rapidement
Immobilier, Terrains, Propriétés rurales et de rapport, Villas, Hôtels, Pensions et Pensionnats, Restaurants, Fabriques, Usines, Fonds de commerce de tous genres, Entreprises industrielles ou demandes d'associés Commanditaires, Prêts hypothécaires, etc., s'adresser au COMPTOIR IMMOBILIER, GENÈVE
25, rue Plantamour, 25
Etude sur place de toute affaire à nos frais. — Demandez notre visite gratuite. Discretion absolue garantie. Prompte solution.

A LOUER
pour tout de suite ou époque à convenir, un beau logement
de 4 pièces, cuisine et dépendances. Eau, gaz, situation au soleil.
S'adresser, s. chiffres H 203 F, à l'agence de publicité Haasensteln & Vogler, Fribourg. 342

ON DEMANDE
pour époque à convenir, un domestique
sachent bien traiter. Bon gage. A la même adresse, on demande une bonne servante.
S'adresser à M. Jos. Logos, propriétaire, Coigny, près Yvertois. H 266 F 637

Ch^s NEUHAUS
24, rue de Lausanne
Bâtisserie de cafés: mélanges spéciaux pour café au lait et à l'eau, résultats d'une longue expérience. Arôme et finesse de goût garantis.
Denrées coloniales, liqueurs fines, bisulphites, conserves miel du pays. H 438 F 545
Vins, bière et liqueurs à emporter

Vois Cheveux tombent-ils, avez-vous des pellicules et des démangeaisons à la tête? FAITES UN ESSAI AVEC LA CANADOLINE
LOTION ANTISEPTIQUE POUR LES SOINS DE LA TÊTE de CLERMONT & E. FOUET à Genève. Recommandable même pour les enfants. En vente dans tous les magasins de Coiffeurs et Parfumeries.
PAR L'ABBÉ E. D.
Préparation au Mariage
CONSEILS AUX EPOUX
1 ex., 0 fr. 15 — 25 ex., 3 fr. — 50 ex., 5 fr.
100 ex., 8 fr.
Le Mariage
DEVOIRS DES EPOUX
1 ex., 0 fr. 20 — 25 ex., 4 fr. — 50 ex., 7 fr.
100 ex., 12 fr., port en sus
En vente à la Librairie catholique, 140, Place Saint-Nicolas et Avenue de Pérolles, Fribourg

COMMERCE DE FERS & QUINCAILLERIE
Agence Agricole S. A., Fribourg
90, RUE DU PONT-SUSPENDU, 90
Ouverture du magasin
Jour de la foire du 8 février
Grand choix d'articles de ménage de tous genres. Installations et ustensiles de laiteries. Outils et fournitures pour métiers, ferrements pour constructions, serrurerie, verre à vitre, etc. Nouveaux appareils extincteurs « Primus ».

HALLES AUX MEUBLES
Rue des Rames
SUCCURSALE
Route des Alpes, 1
SCHWAB, tapissier.
Images of a sofa, a chair, and a cabinet.

Dame de buffet
sérieuse et active est demandée tout de suite. 632
BUFFET DE LA CARE, FRIBOURG.
ON DEMANDE
un jeune homme
de confiance, de 15 ans environ, qui veut apprendre la fabrication de fromages et la langue allemande. Bon traitement est assuré. Entrée au 1er mars. S'adresser à M. Jean Hürlimann, laitier Walchwil (Ct. de Zoug). 605

On demande pour tout de suite
un logement
de trois chambres, cuisine et galetas, situé autant que possible près de l'Avenue de la Tour Henri. 631
Offres sous H 592 F, à Haasensteln & Vogler, Fribourg.
CHAMBRE & PENSION
Employé ou apprenti de bureau ou banque, de toute moralité, trouverait tout de suite bon accueil, dans bonne famille de la ville de Lucerne
S'adresser sous 617, à Haasensteln & Vogler, Fribourg.

Pension
On demande pension, dans une bonne famille, pour un jeune homme entrant en apprentissage de commerce à Fribourg. 683-203
Offres avec prix, sous 687 Q, à Haasensteln & Vogler, Bâle.

Offre avantageuse
40 kg. jambon fin Fr. 17.60
40 » lard maigre » 19.50
10 » saindoux pur » 14.80
10 » beurre de coco » 12.80
10 » fromage maigre tendre » 6.90
10 » from. d'Emmenthal, extra gras » 17.60
10 » orang. d'Esp. » 2.60
10 » oignons d. Milan » 2.60
10 » prun. s. d. Turq. » 3.60
10 » poires s. moyen. de Suisse » 4.20
10 » poires s. extra de Suisse » 6.50
10 » quartiers d. pom. » 6.20
10 » châtagnes séch. » 2.80
10 » noix bon. qual. » 4.80
10 » raisins s. d. t. » 6.20
10 » pois jaunes » 3.90
10 » haricots blancs » 3.20
10 » farine fr. franç. » 3.40
10 » macarons, cornet. tes, etc., 1^{re} ch. » 5.50
10 » riz gros grains » 3.70
10 » riz glacé » 4.30
10 » sucre régulier » 4.90
10 » sucre en pain » 4.60
3 » miel fin de table » 5.10
5 » v. miel d'abbaye » 8.—
Salami, 1^{re} choix, 2 fr. 90 et 3 fr. 50 par kg. — 10 boîtes de thon ou sardines, 3 fr. 40
5 % de rabais depuis 30 fr.
Les articles ne convenant pas sont repris sans difficulté.
J. Wulger, Import, Roswyl.

A LOUER
un joli petit appartement bien exposé, avec cave, jardin et galetas. Agréable séjour d'été. H 594 F 630
S'adresser au Bureau de poste, Schmitzen.
A la demande de plusieurs élèves,
M. Ad. Rehberg,
professeur au Conservatoire de Genève, officier de l'Instruction Publique, serait disposé à se rendre chaque jeudi à Fribourg pour donner des leçons de violoncelle et d'accompagnement. Si le nombre des inscriptions est suffisant, ces leçons commencent à partir le jeudi 11 février.
S'adresser à M. Ad. Rehberg, 3, Grand'Rue, Genève. 603

Vente juridique
L'office des poursuites de la Sarine vendra au plus offrant, le 9 février prochain, dès 2 heures, à son bureau, une part d'un revers de 40,500 fr., soit 10,500 fr. 004 H 567 F
Fribourg, le 6 février.

MONTREUX
Eau minérale
ALKALINE
Indiquée dans les maladies de l'ESTOMAC, du FOIE, des REINS et de la VESSIE. — Fribourg, Martigny et Lux Minérales.
Clémentine des Alpes (Chartreuse suisse)
FRIBOURG
Buvez, après chaque repas, un verre de Clémentine, l'exquise Chartreuse suisse, liqueur extra fine, tonique et digestive. En vente dans tous les bons magasins, hôtels et cafés. Concessionnaire exclusif pour la vente en Suisse: H. F. Chollet, Vevey. H 21813 L 1358

H. Hintermeister, Ter Linden & Co., SGC.
LAYAGE CHIMIQUE
& TEINTURERIE
de vêtements pour Dames et Messieurs, étoffes de meubles, tapis, couvertures de lits, plumes, gants, rideaux, etc.
Exécution irréprochable. — Prix avantageux
PROMPTE LIVRAISON TÉLÉPHONE
Représenté par M^{me} veuve Reg. Ries, Avenue de Pérolles, 13, Fribourg.

12, Avenue de Pérolles
FRIBOURG
Atelier
de Photographie artistique
EN TOUS GENRES
Cartes Visite et Cabinet, groupes, agrandissements, reproductions, etc.
SPÉCIALITÉS:
Photographies sur cartes postales à 3 fr. 60 la douzaine et photographies pour abonnements généraux
livrables en 2 heures
Epreuves inaltérables
Articles et travaux p. amateurs
Cartes illustrées en tous genres.
L'atelier est ouvert jusqu'à 9 h. du soir.

Etonnant
est l'effet
produit par la nouvelle découverte: l'emploi de l'oxygène pour le blanchissage! On est surpris des résultats merveilleux du
'Perplex', de Schuler
qui nettoie, blanchit et désinfecte en même temps.
Il rend le jour de lessive beaucoup moins pénible et le perplex est sans contredit le produit le plus moderne du genre. Garanti inoffensif, Demandez-le partout.
Vente en gros: Eigenmann, Chatton et C^{ie}, Fribourg

Soie p. Robes de Soirées

des qualités les plus diverses, pour blouses et robes; ainsi que les dernières nouveautés de la "Henneberg-Soie" en noir, en blanc et couleurs, à partir de fr. 1.15 jusqu'à fr. 25.— le mètre. Echantillons par retour du courrier.

Soie p. Robes de Bal

En grande vogue pour "1908-1909"
Côtelé et Cachemire de soie
de plus, je recommande les Messalines, Mousselines de soie, Lousine, Taffetas, Crêpe de Chine, Eolienne, Voile, Chiné, Pékin, Damas, etc.
G. Henneberg, Fabricant de Soieries, à Zurich.

Fabrique de chauffage central, ALTOREER LEHMANN & C^e ZOEFINGUE

CHAUFFAGES CENTRAUX DE TOUS SYSTEMES

Nous livrons et installons comme spécialité, avec garantie, des Installations sanitaires, soit: bains, buanderies, closets et cabinets de toilette
Références de premier ordre. Succursales à Saint-Gall & Lugano

A L'OCCASION DU CARNAVAL SWISS-CHAMPAGNE MAULER

est toujours le meilleur « extra ». Un panier de 6 bouteilles forme le plus beau CADEAU.

Dépôt général: Les Fils de G. VICARINO négociants en vins rue des Alpes, Fribourg.

La Caisse d'épargne de la ville de Fribourg

FONDÉE EN 1829
bonifiera à partir du 30 juin 1909, un intérêt de 4 % à tous ses déposants.
Les dépôts jusqu'à concurrence de 1200 fr. sont exempts de tout impôt.
Carnets et poches sont délivrés gratuitement.
La Caisse sera dorénavant ouverte aussi le mercredi.
H 529 F 638 278
Le directeur: J. Ramy.

Commerces de VINS en gros

Oswald GEX Bulle

Avis au public
J'ai l'avantage de porter à la connaissance de mon honorable clientèle les importants achats de vins de France et de Bourgogne, à des prix très avantageux.
FENDANT, LAVAU, LA COTE Corcier, Corseaux, Vevey & Envir. Château d'Hauterive
Hôpital de Vevey, 1907 & 1908
Plus de 400,000 litres à la propriété et plus de 100,000 litres dans mes CAVES à BULLE, rue du Tir.
Ces vins sont vendus par petite et grande quantité. Exécution directe depuis la propriété. Fûts de toutes grandeurs à la disposition des clients pour transports et envasages. Je me charge de remplir vos caves en cave. Grands rabais par vases complets.
Contenance de vases: 1000 à 10,000 L.
Tous ces vins peuvent rester logés à la propriété jusqu'à 15 sept-mbre et les grandes caves pendant deux ans, sans frais de location de caves.

Avant de faire vos achats de vins faites une dégustation dans mes caves; je suis chaque jour à la disposition des clients qui voudront bien profiter des avantages exceptionnels que je puis leur accorder, grâce à mon achat de plus de 500,000 litres.
D'ailleurs en cave un grand choix de 341

VINS FRANÇAIS

en fûts et en bouteilles:
Beaujolais, Fleuris, Moulin-à-Vent, Mâcon
Bourgogne, Chassagne et Cortonay, Bordeaux.
S' recommande, Oswald GEX.

Carrière de molasse du Gottéron (Fribourg)

Molasse grise, première qualité, pour bâtiments.
Molasse grise, à grain fin, pour sculptures.
Molasse scier, en plaques de toutes dimensions, pour fourneaux.
Dit J. BROUÏ, propriétaire.

A LOUER

à Richterswil, à 45 minutes de la station de Gulu et à 15 minutes de la halte de Filtstorf:
1. Un domaine d'environ 115 poses en prés et champs de bon rapport, bâtiments spacieux avec grange à pout et eau intarissable.
2. Un château avec grand jardin.
3. Un moulin de deux tournants, avec logement; outre cela, une scierie bien installée, tous deux avec force hydraulique suffisante et un peu de terre si on le désire.
Entrée au Cortonay prochain, on époque à convenir.
Pour voir, s'adresser à M. J. HAYZ, à Litzistdorf.
Pour de plus amples renseignements, s'adresser à la Caisse d'épargne de Besingen propriétaire. H 213 F 386 174

Migraines maux de tête, grippe, insomnies, soulagement immédiat par la COEPHALINE

antidouleur efficace et sûre. Bouteilles fr. 1.50 dans les bonnes pharmacies A. G. PETITAT, pharmacien, Yverdon.
Dépôt: Pharmacie Bourknecht, Gottrau & pharmacie Lapp.

Guérison de rhumatisme articulaire. Inflammation des nerfs. Appauvrissement du sang et troubles digestifs.

L'état de ma santé s'est à tel point amélioré que je puis maintenant me considérer comme complètement guéri. Depuis des mois, je n'ai pas eu une seule douleur. Les douleurs circulantes des membres, des articulations et des bras ont complètement disparu. L'appétit est revenu et je dors bien. L'analyse de mon eau et la description de ma maladie vous ont permis de déterminer mon mal; j'ai suivi à la lettre vos excellentes et efficaces ordonnances et j'ai pris consciencieusement vos remèdes. Je suis convaincu que tous les malades seront soulagés s'ils se conforment exactement à vos prescriptions. Je vous remercie sincèrement de votre traitement si consciencieux par correspondance et de la guérison de mes maux si douloureux.
Goldingen, le 9 août 1906. M^{me} Albertine Blochlinger.
Pour légalisation de la signature de M^{me} Blochlinger: Goldingen, le 9 août 1906.
Chancellerie municipale de Goldingen (et St Gall).
Le greffier communal: S. Oberholz.
Que ceux qui veulent connaître leur mal à dire publiquement envoient leur eau ou la description de leur maladie à l'Institut de Médecine naturelle de Niedermenn (Suisse), (Dr. méd. Ziegler et Schumacher). Consultations tous les jours, de 9 h. à midi. H 6000 Z 589 259
Prospectus et attestations gratuits sur demande.

COMME EUX

VOUS GUÉRIREZ
vos Rhumes, Maux de Gorge, Rhumes de Cerveau, Enrouements, Laryngites, Bronchites aiguës ou chroniques, Catarrhes, Gripes, Influenza, Aïthme, Emphysème, etc.

mais EXIGEZ BIEN
LES PASTILLES VALDA, VÉRITABLES
vendues SEULEMENT
en BOITES de 1.50
portant le nom VALDA
et l'adresse du seul fabricant,
H. CANONNE, Pharmacien, 49, rue Réaumur, Paris.

Je suis très heureux de vous féliciter sur votre parfaite connaissance. Depuis bien longtemps je souffrais de la gorge et tel point que ma respiration en devenait pénible. Un ami me recommanda vos Pastilles Valda. En restant émerveillé et adonné à votre remède, j'ai pu enfin me débarrasser de mon mal. Croyez-moi, Monsieur, votre dévoué, Signé: Antonio Alfordi à Novate, (Côme) (Italie).

Cigares

200 Vevey courts, paq. bleus	2.10
200 Rio Grande, fins	2.50
200 Flora Brésil	3.25
200 Edelweiss-Alpenrose	3.45
200 Union, extra fin	3.50
125 Brissago	3.70
100 pot. cig. allemands, fins	1.95
100 Gros cigares à plumes	2.—
100 Tipp Topp Herzog de S.	3.10
100 Sonnetra à 7	4.60
100 Flor Havana	6.20

Un joli cadeau est joint aux envois depuis 6 fr. Les articles ne contenant pas sont repris sans difficulté. H 756 Q
J. Winiger, dep. de fab., Boswil.

J. HERTIG horticulteur

rue des Alpes, 9, près de Tillot

Fleurs naturelles
BOUQUETS, COURONNES
JARDINIERS, etc.
Plantes vertes et fleuries.

Nouveau

La Manufacture de biscuits et chocolats pas L.-H. SUGNET, à Lausanne, vient de créer et mettre en vente un nouveau produit
LE BISCUIT DES PRÉLATS
recommandé spécialement par son nom et par sa pureté, sa finesse et sa légèreté. Se trouve dans les bonnes épiceries avec d'autres produits réputés de la maison. Reconnu par divers expositions.
A défaut, s'adresser directement à la manufacture, Grand Saint-Jean, 32.
Echantillon gratuit contre remboursement de 2 fr. H 1084 L 519

Demandez le LUSTRE Siral

le meilleur Cirage rapide
En vente chez: Emil Schenker, chaussures, Fribourg. U 15765 N 269
A vendre, près de Morat, au bord du lac
belle propriété
de 12,687 m² renfermant grande maison d'habitation remise à neuf complètement, grande et proximite, jardin, verger irrigable en plein rapport. 520
Gérance de domaines et vignes
José FACE,
rue du Château, 23, NEUCHÂTEL.

Demoiselle demande place

dans un bureau comme comptable copiste ou fille de magasin.
S'adresser à l'Agence de publicité Haasenstein et Vogler, à Bulle, sous H 218 B 678

Acétylène-Lanza

(Carburant de calcium enrichi)
Produit régulier et économique de l'Acétylène
Suppression de l'odeur
Conservation facile. Notice franco. N'est pas affecté par l'humidité de l'air.
Vente en gros:
PETITPIERRE FILS & Co
Neuchâtel (Suisse)

Représentant - Fromages

habitant Marseille, venant d'être nommé agent général pour partie du littoral, Corse, Algérie, Tunisie, de la première maison d'une des plus grandes spécialités de Fromages français, demande pour le moment un bon homme maison de Genève et d'Emmenthal. Références de 1^{er} ordre. 681
Offres sous C^e 1097 X, à Haasenstein et Vogler, Genève.

Geld-Darlehen

in jeder Höhe von streng reellen Goldgeber schnell und diskret. Sprechzeit 2-5 Uhr 553
Jakob Biele, Lausanne-Ouchy, Villa Hortensia, Av. de Cour.

Loterie Planfayon

Tirage irrévocable
26 février 1909
Envoi des derniers billets à 1 fr. contre remboursement par la 5079-2019-109
BUREAU CENTRAL, Rue de Lonsanne, 50, FRIBOURG.

Scierie de molasse du Gibloux PLATTES

pour fourneaux, potagers, couvertures de murs, etc., de toutes dimensions, de 5 à 25 cm. épaisseur et jusqu'à 170 sur 110 mètres carrés. 3023-1194
S'adresser à C. HOGG-GAGGIONE, A Villarod.

Le docteur L. PITTET

donnera, dès le 27 janvier, des consultations au 1^{er} étage de l'anberge
du MOURET
tous les jours de la semaine, de 9 heures à midi.
Prière de ne pas confondre
le Lysol avec le Lysiforme
ce dernier n'étant ni caustique, ni toxique et n'ayant jamais provoqué des accidents comme ceux signalés dernièrement par les journaux au sujet du Lysol. 339
Exiger la marque ci-dessus pour éviter les contrefaçons.
Anglo-Swiss Antiseptic Co., Lausanne.

FABRIQUE SUISSE DE MEUBLES

Société anonyme des établissements
Jules PERRENOUD & C^{ie}
CERNIER (Neuchâtel)

Grande variété de modèles, simples et riches

LITS COMPLETS, ARMOIRES, LAVABOS, TABLES, CHAISES, GLACES, COMMODES, SECRÉTAIRES, etc.

CHAMBRES A COUCHER
SALLES A MANGER
BUREAUX
LITERIE confectionnées.

SUCCURSALES A NEUCHÂTEL ET CHAUX-DE-FONDS

Banque Populaire Suisse

Capital versé et réserves: Fr. 50,000,000.— 43,500 sociétaires

Nous portons à la connaissance de nos clients et spécialement de la population du district de la Broye que nous avons nommé
M. Louis MEYER
notaire et greffier du tribunal, à Estavayer
représentant de notre établissement pour le dit district
et qu'il commencera ses opérations le 8 février prochain.
M. Meyer accepte des demandes d'emprunt par billets ou crédits en compte courant garantis par cautionnement, gardance de dam ou nantissement de titres. Il nous transmet des dépôts d'argent pour être portés en compte d'épargne en compte courant ou sur obligations à 3 ans de terme et donne des renseignements sur toutes autres opérations rentrant dans notre branche.
Conditions avantageuses
Fribourg, le 30 janvier 1909. H 207 F 581-258
Banque Populaire Suisse, Fribourg.
LA DIRECTION.